

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

ABONNEMENTS

à partir du 1^{er} de chaque mois
 France et Algérie : Un an... 25 fr.
 — Six mois... 14 fr.
 Étranger (U.-P.) : Un an... 32 fr.
 — Six mois... 18 fr.

Adresse télégraphique : **Econopéen-Paris**

Paraissant le Vendredi

Rédacteur en chef : **Edmond THÉRY**

PRIX DE CHAQUE NUMÉRO :

France : **0 fr. 50** — Étranger : **0 fr. 60**

INSERTIONS

Ligne anglaise de 5 centimètres
 Annonces en 7 points... 2 50
 Réclames en 8 points... 4 »
 Ce tarif ne s'applique pas aux annonces
 et réclames d'émission.

TELEPHONE : Central 46-64

N° 1295. — 50^e volume (26)

Bureaux : 50, rue Sainte-Anne, Paris (2^e Arr^t)

Vendredi 29 Décembre 1916

SITUATION HEBDOMADAIRE

des Banques d'Emission de l'Europe (En millions de francs)

DATES	Encaisse métallique		Circulation fiduciaire	PRINCIP. CHAPITRES					Taux de l'escompte
	Or	Argent		C/cours et dépôts particuliers	Portefeuille	escompte	Avances s' valeurs mobilières		
FRANCE — Banque de France									
1914 23 juillet...	4.104	640	6.912	943	1.541	739			3 1/2
1916 14 décemb...	5.066	308	16.384	1.022	1.922	1.348			5
1916 21 décemb...	5.077	299	16.501	2.180	1.936	1.335			5
1916 27 décemb...	5.070	295	16.679	2.260	1.958	1.318			5
ALLEMAGNE — Banque de l'Empire									
1914 23 juillet...	1.696	418	2.364	1.180	939	63			4
1916 30 novemb...	3.148	21	9.167	4.577	10.095	16			5
1916 7 décemb...	3.149	20	9.252	4.280	9.913	14			5
1916 15 décemb...	3.169	21	9.339	4.119	9.835	16			5
ANGLETERRE — Banque d'Angleterre									
1914 23 juillet...	1.004	»	733	1.055	841	»			3
1916 7 décemb...	1.399	»	946	2.724	2.669	»			6
1916 14 décemb...	1.378	»	949	2.663	2.602	»			6
1916 21 décemb...	1.359	»	981	2.725	2.617	»			6
DANEMARK — Banque Nationale									
1914 31 juillet...	110	»	219	24	94	15			6
1916 30 septemb...	218	6	376	95	79	25			5
1916 31 octob...	210	4	394	72	189	24			5
1916 30 novemb...	204	3	389	79	92	24			5
ESPAGNE — Banque d'Espagne									
1914 10 juillet...	543	730	1.919	498	446	170			4 1/2
1916 2 décemb...	1.208	745	2.323	710	436	293			4 1/2
1916 16 décemb...	1.229	744	2.316	757	434	304			4 1/2
1916 23 décemb...	1.231	743	2.334	733	436	309			4 1/2
HOLLANDE — Banque Néerlandaise									
1914 25 juillet...	340	17	652	10	185	130			3 1/2
1916 18 novemb...	1.222	14	1.551	96	171	141			4 1/2
1916 25 novemb...	1.228	14	1.546	97	160	139			4 1/2
1916 2 décemb...	1.229	14	1.568	77	141	168			4 1/2
ITALIE — Banque d'Italie									
1914 31 juillet...	1.105	89	3.086	245	586	115			5 1/2
1916 10 novemb...	907	73	3.709	781	506	215			5
1916 20 novemb...	899	73	3.707	831	508	201			5
1916 30 novemb...	899	73	3.752	769	507	196			5
ROUMANIE — Banque Nationale									
1914 18 juillet...	154	1	414	14	237	47			5 1/2
1916 2 septemb...	487	0	1.222	230	197	33			5
1916 23 septemb...	488	0	1.192	231	198	37			5
1916 4 novemb...	492	0	1.292	220	195	49			5
RUSSIE — Banque de l'Etat									
1914 21 juillet...	4.270	197	4.358	698	1.049	518			5 1/2
1916 29 octob...	4.157	285	20.920	3.957	15.004	1.384			6
1916 5 novemb...	4.151	293	21.160	4.184	16.744	1.460			6
1916 29 novemb...	3.911	280	21.961	4.090	16.884	1.773			6
SUÈDE — Banque Royale									
1914 31 juillet...	146	8	320	109	236	41			5 1/2
1916 30 septemb...	239	4	542	113	243	28			5
1916 31 octob...	249	4	526	155	247	37			5
1916 30 novemb...	255	4	533	141	258	49			5 1/2
SUISSE — Banque Nationale									
1914 23 juillet...	180	19	268	51	94	14			3 1/2
1916 30 novemb...	309	55	479	113	176	17			4 1/2
1916 7 décemb...	320	54	470	118	169	17			4 1/2
1916 15 décemb...	321	55	464	114	153	18			4 1/2

REVUE DES CHANGES ET CHRONIQUE MONÉTAIRE

Change de Paris sur (papier court)

	Pair	16 juillet 1914	29 nov. 1916	6 déc. 1916	13 déc. 1916	20 déc. 1916	27 déc. 1916
Londres.....	25.224	25.174	97.79	97.79	27.79	27.79	27.79
New-York.....	518.25	516 »	583.50	583.50	583.50	583.50	583.50
Espagne.....	500 »	482.75	603.50	625 »	621 »	620.50	621 »
Hollande.....	208.30	207.56	238 »	238 »	238 »	238 »	237.50
Italie.....	100 »	99.62	86.50	86.50	84.50	84.50	85 »
Pétrograd.....	266.67	263 »	172 »	169. 1/2	169. 1/2	170 »	174.50
Scandinavie..	139 »	138.25	165.50	167 »	171. 1/2	170.50	172 »
Suisse.....	100 »	100.03	113 »	114 »	116 »	116 »	115 »
Canada.....	518.25	»	583.50	583.50	583. 1/2	583.50	583.50

Valeur en or à Paris de 100 unités-papier de monnaies étrangères

	Unités	16 juillet 1914	29 nov. 1916	6 déc. 1916	13 déc. 1916	20 déc. 1916	27 déc. 1916
Londres.....	100 liv.	99.82	110.18	110.18	110.18	110.18	110.18
New-York.....	» dol.	99.56	112.59	112.59	112.59	112.59	112.59
Espagne.....	» pes.	96.55	120.70	125 »	124.20	124.20	124.20
Hollande.....	» flor.	99.64	114.26	114.26	114.26	114.26	114.02
Italie.....	» lire.	99.62	86.50	86.50	84.50	84.50	85 »
Pétrograd.....	» rbl.	98.62	64.50	63.56	63.56	63.75	65.44
Scandinavie..	» cour.	99.46	119.16	120.24	123.48	122.76	123.84
Suisse.....	» fr.	100.03	113 »	114 »	116 »	116 »	115 »
Canada.....	» dol.	»	112.59	112.59	112.59	112.59	112.59

Changes de Londres sur : (chèque)

	Pair	16 juillet 1914	28 nov. 1916	5 déc. 1916	12 déc. 1916	19 déc. 1916	22 déc. 1916
Paris.....	25.224	25.184	97.80	97.80	27.80	27.80	27.81
New-York.....	4.86 1/2	4.871	4.76 3/8	4.76 3/8	4.76 3/8	4.76 3/8	4.76 3/8
Espagne.....	25.22	25.90	23.05	21.04 1/2	22.25	22.75	22.33
Hollande.....	12.109	12.125	11.68 1/2	11.67 1/2	11.65 1/2	11.68	11.68
Italie.....	25.22	25.268	32 »	32.17	32.85	32.80	32.85
Pétrograd.....	94.62	95.80	159.50	162.50	164.50	159.50	156 »
Portugal.....	53.28	46.19	31.50	31. 1/2	31.50	31 »	31.25
Scandinavie..	18.25	18.24	16.80	16. 60	16.23	16.17	16.07 1/2
Suisse.....	25.22	25.18	24.58	24.45	23.57 1/2	23.95	24.03

Valeur en or à Londres de 100 unités-papier de monnaies étrangères

	Unités	16 juillet 1914	28 nov. 1916	5 déc. 1916	12 déc. 1916	19 déc. 1916	22 déc. 1916
Paris.....	100 fr.	100.14	90.73	90.71 1/2	90.71 1/2	90.71 1/2	90.70
New-York.....	» dol.	99.90	102.15	102.15	102.15	102.15	102.15
Espagne.....	» pes.	96.64	109.05	119.85	113.35	110.86	112.50
Hollande.....	» flor.	99.87	103.69	103.72	103.90	103.67	103.67
Italie.....	» lire.	99.82	78.82	78.40	76.78	76.89	76.78
Pétrograd.....	» rou.	98.77	59.34	58.28	57.52	59.34	60.65
Portugal.....	» mil.	86.69	59.12	59.50	59.12	58.18	58.65
Scandinavie..	» cou.	100.85	108.08	109.39	111.89	112.31	112.97
Suisse.....	» fr.	100.17	102.61	103.16	106.99	105.31	104.96

La note américaine du Président Wilson, succédant à la note allemande pour la paix, n'a pas produit une plus grande impression sur les changes alliés que cette dernière. Ni les cours du franc, ni ceux de la livre sterling à New-York ou sur les autres places neutres n'en ont été beaucoup influencés. La tendance générale du marché de ces devises a été un peu meilleure néanmoins ; mais, comme les règlements à effectuer sont énormes, il est compréhensible que les spéculations dictées par le sentiment n'aient pas, sur l'ensemble, de répercussion très appréciable. Tout autre est le cas des devises des Empires centraux. Le blocus a réduit, nous n'osons dire au minimum, mais dans de très grosses proportions, les importations et les expor-

tations de nos ennemis; la balance des comptes qu'il leur faut solder n'est rien en comparaison de celle à laquelle les Alliés doivent faire face. Par suite, le marché de leurs devises est très étroit et très impressionnable; il offre une réceptivité très grande aux impressions favorables ou défavorables, génératrices de spéculations à la hausse ou à la baisse. Le jour où la note Wilson a été connue, le *Berlin* à New-York s'est brusquement relevé à 75 1/2 cents pour 4 marks. Inutile d'ajouter que cette reprise a été éphémère; elle ne s'est pas maintenue plus de quarante-huit heures. Et cependant, les Américains ont cru plus longtemps à une paix prochaine; beaucoup y croient même encore, malgré l'accueil que semblent réserver les chanceleries alliées aux propositions des neutres.

Une exception à ce que nous disons plus haut des changes alliés doit toutefois être faite pour le *change russe*. Les démarches en faveur de la paix ont eu, semble-t-il, leur répercussion sur le cours du rouble, qui s'est très sensiblement amélioré pendant plusieurs séances. Notre place a reflété les mouvements accentués de Londres et de New-York. De 1.70, le 20, et 1.71, le 21, le cours moyen du versement Pétrograd a monté à 1.75 le 22 et à 1.77 le 23; mais le 26 il était déjà un peu plus faible et, le 27, il a clôturé à 1.74 1/2 sans qu'il y ait eu de grosses transactions. Le *change italien*, par contre, que la note allemande avait remonté, la semaine précédente, à 86 et 87, est retombé à 84 1/2 et clôturé à 85 sur tendance incertaine. Le *franc suisse* est aussi beaucoup plus faible à 1.15, après une période d'extrême tension qui l'avait poussé jusqu'à 1.18 le 12 décembre et maintenu pendant près d'une quinzaine à 1.16-1.17. Le *florin hollandais* a également abandonné le cours de 2.38, où il semblait cristallisé depuis le début du mois; il fléchit légèrement à 2.37 1/2. Les *devises scandinaves*, au contraire, seraient plutôt en reprise, la *Suède* à 1.72 contre 1.70 1/2; la *Norvège* à 1.62 contre 1.61 1/2; le *Danemark* à 1.59 contre 1.58 1/2. Enfin, l'*Espagne* est toujours mouvementée, bien que l'amplitude des variations de la *piastre* se soit quelque peu resserrée. Tandis que la semaine précédente le cours moyen avait varié entre 618 et 632, pour la semaine finissant le 27 décembre les cours extrêmes ont été 619 1/2 le 23 et 626 le 21; la *peseta* clôturé avec une prime de 24 1/4 0/0, ce qui est évidemment très exagéré.

La guerre a eu sur le change chilien les mêmes effets heureux que sur le change de l'Uruguay ou celui de la République Argentine. La balance des échanges avec l'étranger est extrêmement favorable au Chili. Pour l'année 1915, les statistiques ont enregistré une diminution aux importations de 116 millions et demi de pesos et une augmentation aux exportations de 327 millions et demi. Les résultats pour l'année 1916 s'annoncent comme devant être meilleurs encore. Aussi le change de la piastre, qui se tenait vers la fin du premier semestre de 1914 aux environs de 9 deniers 3/4, est-il remonté au-dessus de 11 deniers. Le Gouvernement a pensé que les circonstances étaient favorables pour stabiliser le change de la piastre, et il vient de présenter au Congrès un projet de stabilisation sur la base de 12 pence par piastre, au moyen de la Caisse de Conversion. Il s'agit, bien entendu, du change des piastres-papier car la piastre-or vaut 18 pence, cours légal. D'après les dernières informations, le Congrès se serait refusé à donner son approbation d'urgence et se réserve d'étudier et de discuter le projet d'une façon approfondie.

L'Inde bénéficie, elle aussi, actuellement, d'un commerce d'exportation des plus actifs. Les demandes énormes de remises destinées à payer ces exportations causent des difficultés au *Conseil supérieur*, qui a dû adopter, ces temps derniers, des mesures restrictives spéciales. Un avis officiel a été publié d'après lequel les offres de remises se-

raient désormais, et pendant quelque temps, assez notablement réduites. Le 20 décembre, 80 *lakhs* seulement ont été mis en adjudication et il n'a été attribué à aucun soumissionnaire plus de 10 *lakhs*. Depuis plusieurs semaines, les remises adjudugées atteignent 2 à 300 *lakhs* en moyenne; la réduction est donc appréciable. Le résultat naturel de cette mesure a été de provoquer une hausse sensible du prix de l'argent. Le même avis faisait connaître que la différence de prix entre les traites ou transferts télégraphiques différés et les transferts télégraphiques immédiats était portée de 1/32 à 3/32 denier par roupie. Le cours minimum pour les ventes de transferts télégraphiques immédiats sera de 1 sh. 4 7/32 par roupie, celui des traites et transferts différés restant à 1 sh. 4 1/8.

Cours des changes de New-York sur :

	Pair	16 juillet 1914	28 nov. 1916	5 déc. 1916	19 déc. 1916	26 déc. 1916
Paris.....	5.18 1/2	5.16 1/2	5.84 1/2	5.85 1/2	5.85 1/2	5.84 1/2
Londres.....	4.86 1/2	4.87 1/2	4.76 1/2	4.76 1/2	4.76 1/2	4.76 1/2
Berlin.....	95.37	95.06	67.1	66.5 1/8	67. »	71.50
Amsterdam....	40.14	»	40.3 1/4	40.3 1/4	40.7 1/8	40. 1/8

Valeur en or à New-York de 100 unités-papier de monnaies étrangères

	Unités	16 juillet 1914	28 nov. 1916	5 déc. 1916	19 déc. 1916	26 déc. 1916
Paris.....	100 fr.	100 27	88 65	88 45	88 59	88 69
Londres.....	100 liv.	100 19	97 91	97 91	97 91	97 91
Berlin.....	100 mk.	99 67	70 51	69 85	70 31	74 04
Amsterdam....	100 fl.	»	101 38	101 38	101 69	101 53

Changes sur Londres à (Cours moyen du mercredi)

Valeurs à vue	15 juillet 1914	5 déc. 1916	12 déc. 1916	19 déc. 1916	22 déc. 1916
Alexandrie.....	97 21/32	97 3/8	97 3/8	97 7/16	97 7/16
Câble transfert					
Bombay.....	1.3 31/32	1.4 5/32	1.4 5/32	1.4 3/8	1.4 1/2
Calcutta.....	1.3 31/32	1.4 5/32	1.4 5/32	1.4 3/8	1.4 1/2
Hong-Kong.....	1.10 5/16	2.3 7/8	2.4 .	2.4 3/4	2.4 3/4
Shanghai.....	2.5 3/4	3.6 .	3.6 .	3.6 1/2	3.6 1/2
Valeurs à 90 jours de vue					
Buenos-Ayres (or)...	47 11/16	49 13/32	51 1/4	51 1/4	50 3/4
Montevideo.....	51 3/32	54 1/4	56 .	55 .	54 7/8
Rio-de-Jan. (papier)	15 7/8	12 11/32	12 1/32	12 3/32	12 1/32
Valparaiso.....	9 3/4	11 .	11 15/16	11 3/16	11 13/16
Singapour.....	2.3 15/16	2.4 3/16	2.4 3/16	2.4 3/16	2.4 3/16
Yokohama.....	2 0 3/8	2.1 9/16	2.1 9/16	2.1 9/16	2.1 9/16

Variations du mark à

	13 nov. 1916	20 nov. 1916	28 nov. 1916	5 déc. 1916	12 déc. 1916	19 déc. 1916	26 déc. 1916
New-York (pair : 95 3/8)							
Cours.....	69 69	69 »	67 1/4	66 5/8	67 .	71 50	79 50
Parité.....	73 »	72 1/4	70 51	69 85	70 31	74 04	76 09
Perte %.....	27 »	27 59	29 49	30 15	29 69	25 96	25 91
Amsterdam (pair : 59 3/8)							
Cours.....	42 10	41 52 1/2	40 70	39 72 1/2	39 60	41 07 1/2	40 60
Parité.....	71 04	70 07	68 68	68 75	66 82	69 31	68 51
Perte %.....	28 96	29 93	31 32	31 24	33 18	30 69	31 49
Genève (pair : 123 47)							
Cours.....	85 90	86 80	84 50	82 .	79 40	82 75	84 25
Parité.....	72 82	70 31	68 445	66 42	64 31	67 03	68 24
Perte.....	27 18	29 69	31 555	33 58	35 69	32 97	31 76

Le change sur Vienne à Genève est coté 53 25, c'est-à-dire que la perte de la couronne est d'environ 49 28 1/2 %.

Métaux précieux et Escompte hors banque à Londres

	26 juin 1916	26 juillet 1916	26 août 1916	26 sept. 1916	26 oct. 1916	26 nov. 1916	26 déc. 1916
Cours de l'or...	77 9	77 9	77 9	77 9	77 9	77 9	77 9
Cours d'argent	31 3/8	30 1/8	31 1/8	32 15/16	32 1/8	35 3/16	36 13/16
Escompte hors banque.....	5 3/32	5 11/16	5 19/32	5 19/32	5 19/32	5 17/32	5 17/32

LA SITUATION

Nous annonçons, la semaine dernière, l'envoi aux puissances belligérantes de la note américaine qui leur demandait de préciser publiquement leurs buts de guerre. Dans le premier instant, un certain désarroi s'était manifesté parmi les puissances, car on était en droit de se demander quel groupe de combattants elle entendait favoriser. Depuis, à la froideur, au dépit et même à la colère qu'ont manifestés les journaux allemands, l'on s'est rassuré dans les pays de l'Entente et l'on a compris tout ce que sous-entendait le commentaire de M. Lansing que jamais les Etats-Unis n'avaient été aussi près de la guerre.

Or, pendant qu'on se demandait encore l'accueil qui serait fait à cette invitation, les empereurs centraux se sont hâtés d'y répondre. Feignant de se tromper sur la signification, pourtant claire, des demandes du président Wilson, l'Allemagne trouve adroit et malicieux de faire semblant d'abonder dans son sens et déclare consentir à la réunion d'une conférence pour la paix, dans un Etat neutre. La hâte de cette réponse prouve que l'Allemagne est pressée d'en finir avec la guerre; la réponse elle-même prouve que l'Allemagne ne se départira jamais de son arrogance et de sa fourberie.

Les premières dépêches nous assurent que cette réponse — qui élude et décline les propositions américaines — a fait à New-York la plus fâcheuse impression et a définitivement éclairé les Américains sur la duplicité tontaine. Le soin avec lequel l'Allemagne dissimule ses buts de guerre prouve qu'ils sont peu honorables — même pas avouables. Et comme elle ne pourra poursuivre la lutte que par une aggravation de la guerre sous-marine, les Etats-Unis prévoient déjà la guerre avec elle.

Les Alliés élaborent toujours la réponse qu'ils feront à la proposition allemande. Mais par les déclarations énergiques de leurs gouvernements, le monde entier est déjà fixé sur leur volonté de poursuivre la guerre jusqu'à la victoire. La volonté particulièrement implacable de la Russie vient de s'affirmer à nouveau dans un long manifeste du tzar à son armée, qui déclare que le moment de traiter n'est pas encore venu, l'ennemi ne se livrant à ses manœuvres de paix que parce qu'il sent sa force militaire décroître, la victoire lui échapper et qu'il voudrait négocier avant l'écrasement final.

Un changement important vient de se produire dans le haut commandement français. Le général Joffre, promu maréchal, siègera désormais au conseil de guerre et cessera toute fonction active sur le front. Le général Lyautey, ministre de la guerre, aura comme collaborateur M. René Besnard au sous-secrétariat d'Etat de la Guerre. Le général Nivelle reste chef des armées du nord et de l'est.

La situation en Grèce n'a changé que dans le sens d'une aggravation de l'insolence agressive du gouvernement royal. Le roi Constantin vient d'adresser un ordre du jour de félicitations aux assassins de nos marins, pendant le guet-apens du 1^{er} décembre. Mais le blocus étroit de la Grèce continue et ses effets commencent à se faire douloureusement sentir dans le pays.

LES ÉVÉNEMENTS DE LA GUERRE

Le mauvais temps, qui a duré toute cette semaine, a entravé les opérations sur notre front; néanmoins, en dépit des mares de boue et des flaques d'eau, on travaille et l'on se prépare activement.

Aux dernières nouvelles on annonçait une activité marquée de l'artillerie dans quelques secteurs au sud de la Somme. Un de nos tirs a provoqué deux incendies et une explosion dans une batterie ennemie.

Dans la région de Beuvraignes (sud de l'Avre), nous avons fait exploser plusieurs mines avec succès. A la fin de l'opération, nos hommes sont sortis des tranchées et ont ramené des prisonniers.

A notre gauche, les Anglais exécutent avec succès de nombreux coups de mains. Un de leurs détachements a parcouru, la nuit dernière, quelques centaines de mètres dans les tranchées de première ligne ennemies, au nord-ouest de Lens. Des grenades ont été jetées dans les abris et les travaux de défenses bouleversés. Le détachement est rentré sans pertes.

Violent bombardement intermittent, au cours de la nuit et de cette journée, des positions de la droite de la ligne de nos alliés, au nord de la Somme et vers Le Sars. Ils ont bombardé avec efficacité les défenses et emplacements de mortiers de tranchées ennemies au sud d'Arras, à l'ouest de Messines et dans la région d'Hulluch. Partout ailleurs, activité ordinaire de l'artillerie.

Sur le front de Roumanie les combats continuent très durs pour les armées ennemies. La grande bataille de Valachie continue. L'attaque est menée par la 9^e armée allemande, qui commande le général von Falkenhayn, et par la partie principale de l'armée Mackensen. Pendant ce temps, le reste de l'armée Mackensen attaque dans le nord-ouest de la Dobroudja, vers Macin, mais ses progrès sont lents. Arriverait-elle à Macin, du reste, qu'elle aurait les vastes marécages du Danube à franchir pour atteindre Braïla.

L'offensive ennemie a obtenu par endroits des succès incontestables, mais chèrement payés. Dans la montagne, auprès du hameau de Magoura (une quarantaine de kilomètres au nord-ouest de Rimnicul - Sarat), elle a fait reculer des avant-postes composés de cavalerie russe et d'infanterie roumaine.

Ce secteur du front s'étendait probablement entre la haute vallée du Kilnaou et le village de Socariciul. On peut supposer qu'à la suite de son succès, l'ennemi était parvenu avant-hier jusqu'à 3 ou 4 kilomètres de la rivière Rimnicul, dont il avait à franchir le cours marécageux avant d'entrer dans la ville de Rimnicul-Sarat.

Hier, il y a pénétré. Rimnicul-Sarat comptait avant la guerre 25.000 habitants environ. Les Russes ont dû reporter leur ligne de défense vers le sud de Focsani.

Sur le front russe, nos alliés se montrent très actifs. Dans la région de la rivière de la Bérézina, au nord-est du bourg de Vichnei, au cours d'une reconnaissance, leurs éclaireurs ont réussi à pénétrer dans les tranchées ennemies où les Allemands ont été en partie passés à la baïonnette.

Dans la direction de Kovel, l'ennemi, fort de deux à trois compagnies, a pris l'offensive contre les positions russes dans la région de Malyporsk, mais a été rejeté avec de grosses pertes.

En Orient, rien à signaler en dehors de la lutte d'artillerie qui continue dans la boucle de l. Cerna et dans la région de Monastir. On a constaté sur ce front l'arrivée de renforts allemands.

QUESTIONS DU JOUR

La Question du Blé en France

(Suite) (1)

En 1913, avec une production indigène de 87 millions de quintaux de froment, à peu près égale à la moyenne decennale précédente (88.431.000 quintaux), nous avons eu une importation nette de 15.391.000 quintaux.

Pendant les deux premières années de guerre, nos importations ont été les suivantes :

Importations en France du 1 ^{er} août au 31 juillet		
Provenance	1914-1915	1915-1916
Blé en grains (Milliers de quintaux)		
Etranger.....	14.652	16.343
Algérie, Tunisie, Zone franche....	605	1.509
Totaux.....	15.257	17.852
Farines		
Etranger.....	2.537	3.322
Algérie.....	53	65
Totaux.....	2.590	3.387

Il est probable que, eu égard à la mauvaise récolte de 1916 et aux achats étrangers heureusement effectués par les services du ravitaillement civil et de l'intendance militaire, les importations en blé et en farines atteindront 25 millions de quintaux pour la période allant du 1^{er} août 1916 au 31 juillet 1917. Mais il faut observer que ces 25 millions de quintaux, bien qu'achetés dans des conditions relativement favorables, coûteront très cher à la France, qui doit, en outre, supporter de lourdes dépenses d'ordre extérieur pour ses diverses industries de guerre.

C'est donc un devoir patriotique, au premier chef, de défendre nos récoltes nationales, et tout particulièrement la production du blé qui est la principale de ces récoltes.

Dans le remarquable rapport qu'il a présenté à la Chambre, au nom de la Commission de l'Agriculture, M. Henri Cosnier, pour justifier sa proposition de loi ayant pour objet l'attribution d'une prime de 3 francs par quintal de blé récolté en France, a écrit :

« ... Nul ne peut prévoir ce qu'il adviendra l'année prochaine. Que ce soit la paix ou la guerre, la température sera-t-elle favorable à la culture du blé, et la récolte mondiale sera-t-elle suffisante pour satisfaire à tous les besoins ?

« Quoi qu'il arrive, il y a un intérêt qui ne se discute même pas à faire ensemer en France la plus grande surface possible en blé. Tout quintal de blé récolté sur notre sol évite une sortie d'or. De plus, c'est une économie de fret à une époque où la marine marchande mondiale est insuffisante pour les échanges du monde entier, situation qui ne s'atténuera certainement que plusieurs années après la guerre.

« C'est également la libération, pour un autre usage, de nombreux wagons occupés au transport des blés, de nos ports vers l'intérieur : tout milite donc en faveur de la production intensive du blé sur la terre de France ! »

C'était déjà la justification absolue de la prime proposée par la Commission de l'Agriculture, mais d'autres arguments péremptifs ont complété la démonstration de M. Henri Cosnier.

(1) Voir l'Économiste Européen, n° 1292, du 8 décembre.

M. Jules Méline, resté le défenseur infatigable de l'Agriculture, dans un éloquent discours prononcé à la séance de la Chambre du 25 octobre dernier, après avoir rappelé « que le blé est en France la culture fondamentale, la principale source de notre richesse en temps de paix, et, en temps de guerre, un instrument de défense nationale, et une des conditions de notre victoire », a répondu aux adversaires du projet, qui soutenaient que la prime serait inopérante si on ne donnait pas à l'agriculture ce qui lui manque, c'est-à-dire la main-d'œuvre et les engrais à bon marché :

« En supposant que l'objection soit fondée, c'est précisément parce que nous ne pouvons pas donner à l'agriculteur toute la main-d'œuvre dont il a besoin, c'est parce que nous ne pouvons pas lui procurer des engrais à bon marché qu'il faut lui donner un peu plus d'argent.

« Car, messieurs, à côté de la main-d'œuvre militaire, n'oubliez pas qu'il y a aussi la main-d'œuvre civile ; elle est, à l'heure actuelle, l'est vraie, très chère. La prime sera une compensation à ce renchérissement. »

M. Fernand David, président de la Commission de l'Agriculture, a résumé la discussion d'une manière saisissante :

« La question est simple et claire, a-t-il dit. Voulez-vous, oui ou non, que le paysan continue à pouvoir semer du blé en France ? Voulez-vous, au contraire, qu'il déserte cette culture, qu'il se livre à un autre genre d'activité et qu'alors le Gouvernement soit obligé de verser son or à l'étranger et de relever le prix du pain dans les villes ? C'est ainsi que la question se pose. La réponse de la Chambre n'est pas douteuse. » (Vifs applaudissements.)

En effet, la Chambre des Députés a voté à la presque unanimité la prime de 3 francs, mais, si l'on veut que cet encouragement soit réellement efficace, il faut quand même donner aux agriculteurs les moyens pratiques de se procurer, en temps utile, et en quantité suffisante, de la main-d'œuvre et des engrais.

En 1914, déduction faite des régions occupées par l'ennemi, la France a produit 76.936.000 quintaux de blé pour 6.060.000 hectares moissonnés, soit un rendement moyen de 12 quintaux 69 à l'hectare.

En 1916, le même territoire n'a donné que 58.411.000 quintaux de blé, mais la surface enssemencée n'a été que de 5.203.000 hectares, et le rendement moyen de seulement 11 quintaux 23.

Cela revient à dire que la production d'ensemble de 1916, comparée à la production de 1914, considérée comme normale, présente un déficit de 18.525.000 quintaux de blé, ou 24 %, provoqué à la fois par une réduction de 857.000 hectares, ou 14 % de la surface enssemencée, et une diminution de rendement moyen de 1 quintal 46 à l'hectare, soit 11,5 %.

Augmentation de la surface enssemencée et relèvement du rendement moyen à l'hectare : voilà le double but qu'il faut viser pour la récolte de 1917 ; mais ce double but ne sera atteint, malgré la prime votée, que si les pouvoirs publics s'efforcent de venir en aide, au point de vue main-d'œuvre et engrais, surtout aux départements dont les qualités du sol et les conditions climatiques se prêtent plus spécialement à la culture du froment.

En 1916, et sans tenir compte des départements situés dans la zone des armées, les vingt départements grands producteurs ont donné 24.830.000 quintaux de blé pour 2.116 hectares enssemencés, soit une moyenne de 11 quintaux 73 à l'hectare, et la production des mêmes départements avait été de 31.012.000 quintaux en 1914, pour 2.373.000 hectares enssemencés, ce qui constituait une moyenne de 13 quintaux 07 à l'hectare.

Voici la liste de ces départements pour les deux années observées :

Récolte du blé en 1916 et 1914
dans les vingt principaux départements producteurs

Départements	1916		1914	
	Hectares ensemencés 1.000hect.	Produc- tion en 1.000 quint.	Hectares ensemencés 1.000hect.	Produc- tion en 1.000 quint.
Seine-et-Marne.....	112	1.680	117	1.705
Vendée.....	135	1.604	148	1.830
Deux-Sèvres.....	112	1.492	122	1.498
Vienne.....	115	1.454	126	1.604
Maine-et-Loire.....	131	1.352	149	1.734
Seine-et-Oise.....	87	1.312	91	1.903
Côtes-du-Nord.....	102	1.302	109	1.587
Seine-Inférieure.....	94	1.269	97	1.705
Eure-et-Loir.....	100	1.253	117	2.245
Oise.....	83	1.237	91	1.660
Isère.....	103	1.192	106	1.182
Loire-Inférieure.....	130	1.152	144	1.859
Ile-et-Vilaine.....	114	1.111	143	1.896
Allier.....	91	1.095	117	1.276
Dordogne.....	110	1.086	134	1.399
Charente.....	95	1.078	109	1.186
Haute-Garonne.....	110	1.066	129	1.150
Saône-et-Loire.....	117	1.041	132	1.263
Drôme.....	77	1.039	82	1.022
Côte-d'Or.....	98	1.015	110	1.308
Totaux.....	2.116	24.830	2.373	31.012

Or, il suffirait qu'en 1917, la culture du blé, dans les mêmes départements, augmentât en surface enssemencée et en rendement à l'hectare de 15 % par rapport à l'année 1916, qui a été très mauvaise, pour que la question du blé en France soit ramenée aux conditions normales d'avant la guerre.

En effet, ces vingt départements donneraient, à eux seuls, plus de 8 millions de quintaux de plus que l'année dernière et, la température s'y prêtant un peu, les autres 60 départements fourniraient aisément la différence.

Ce qui pourra rendre la solution de cet important problème plus facile, c'est l'emploi du blé du Manitoba pour les semences de printemps.

En raison des circonstances, sur lesquelles il est inutile de revenir, la surface des terres à blé ordinairement utilisées en semences d'automne a considérablement diminué cette année-ci : on parle d'une réduction de près de 40 % sur les années ordinaires.

La prime de 3 francs permettra aux cultivateurs de faire l'effort nécessaire pour regagner, en blé de printemps, ce qu'ils ont perdu en blé d'automne, surtout si le Gouvernement leur prête aide et secours pour la main-d'œuvre et les engrais, et que, tenant compte des expériences concluantes faites en 1916 dans toutes les régions de la France, grâce à l'initiative de l'Académie d'Agriculture, le Gouvernement fasse mettre à leur disposition le blé du Manitoba qui leur sera nécessaire pour les semences de printemps.

La caractéristique de ce blé spécial est la rapidité de son évolution et sa précocité. Pour citer un seul exemple, il nous suffira de constater que sur une parcelle d'un hectare environ, enssemencée aux environs de Marseille le 2 avril 1916, la moisson a pu être faite le 7 juillet : soit à peine 95 jours d'évolution. Le rendement a été de 11 quintaux 38 à l'hectare, bien que le terrain enssemencé n'ait reçu ni fumure, ni aucun soin d'entretien.

« La préparation du terrain a été tout à fait sommaire — dit le rapport de M. de Laroque, directeur des services agricoles des Bouches-du-Rhône —. Le 31 mars, on a exécuté un labour à deux

colliers dont la profondeur n'a pas dépassé 0 m. 15. Sur ce labour, on a répandu à la volée, le 2 avril, 112 kilogs de blé du Manitoba qu'on a recouverts au moyen d'un simple hersage. »

Bref, malgré la sécheresse que la région a subie en mai et en juin, l'expérience a été très favorable, et M. Schribaux, à la séance de l'Académie d'Agriculture du 8 novembre dernier, a signalé des résultats analogues obtenus à l'École d'agriculture de Grignon, à la Station agronomique de Quimper, et chez un grand nombre d'agriculteurs du département de la Loire.

D'après le rapport de M. Blanchard, directeur des Services agricoles de la Loire, « les résultats obtenus donnent satisfaction aux cultivateurs. Beaucoup conserveront la totalité de leur récolte pour les semences de printemps de 1917. Tous sont unanimes à déclarer que les blés du Manitoba sont très intéressants et qu'ils sont d'une utilité incontestable dans les années où les intempéries ne permettent pas de faire des semences d'hiver. »

Il n'y a donc pas à hésiter, et, puisque le ravitaillement civil possède, en ce moment même, de grandes quantités de blé du Manitoba dans plusieurs ports français, il est indispensable qu'un accord intervienne, le plus rapidement possible, entre ce service et le ministère de l'Agriculture, pour que les cultivateurs, qui en feront la demande, reçoivent, pour leurs semences de printemps, du blé du Manitoba, aux conditions pécuniaires auxquelles ce blé est actuellement mis à la disposition des minotiers travaillant pour le ravitaillement civil.

EDMOND THÉRY.

Le nouveau ministre de l'Agriculture, M. Clémentel, a fait voter par la Chambre des députés, le 22 décembre dernier, un projet de loi destiné à lui permettre de mettre en culture, par les soins de l'Etat, les terres inexploitées du territoire.

Nous examinerons, la semaine prochaine, les motifs qui ont inspiré ce projet et les raisons qui ont poussé la Commission du budget et la Commission de l'Agriculture à l'approuver sans réserve.

La Note américaine

Le samedi 23 décembre, il a été remis à tous les belligérants une invitation officielle du président Wilson à faire connaître publiquement leurs buts de guerre. Après avoir gardé pendant vingt-neuf mois la plus stricte impassibilité en face du conflit, l'homme d'Etat qui dit un jour qu'il payerait cher pour savoir pourquoi l'Europe se déchire, intervient dans la lutte par ce geste qui, sans être tout à fait imprévu, a tout de même surpris. M. Wilson adresse aux Etats en guerre cette invitation à dévoiler leurs pensées secrètes, dans l'intention bien évidente, et d'ailleurs avouée, de hâter le retour de la paix.

Par là, elle aurait pu paraître avoir une vague parenté avec l'invitation à négocier la paix, lancée par M. Bethmann-Hollweg du haut de la tribune du Reichstag. M. Wilson sentant d'instinct qu'on ferait tout de suite ce rapprochement et qu'on pourrait établir une relation entre les deux appels, commence par mettre le monde en garde contre cette supposition. Il le déclare au début de sa note : entre l'appel du gouvernement américain et celui du gouvernement allemand, il n'y a ni rapport ni relation. Ils sont étrangers l'un à l'autre, malgré leur coïncidence dans le temps. Au surplus, dit encore M. Wilson, les déclarations de M. de Bethmann-Hollweg constituaient presque une mise en demeure ; la note américaine ne constitue, elle, pas même une suggestion : c'est une simple idée, mise par écrit et communiquée à ceux

qu'elle peut intéresser en les laissant juges eux-mêmes de la conclusion qu'ils doivent en tirer. Cependant, après ces précautions, M. Wilson suggère « qu'une occasion rapprochée soit recherchée pour demander à toutes les nations en guerre une déclaration publique ». Il voudrait qu'une occasion immédiate intervienne dans laquelle on pourrait faire « la comparaison de vues concernant les conditions qui doivent précéder les arrangements pour la paix du monde ». Enfin, il propose d'effectuer des sondages, afin que le monde puisse apprendre à quelle distance il se trouve encore « du havre de paix ».

Les intentions de M. Wilson ne sauraient être suspectées. Comme tout cœur honnête et généreux, il souhaite voir l'Europe s'occuper d'autre chose que de s'entre-tuer. Mais les intentions ne suffisent pas, surtout en politique : l'essentiel est de trouver le chemin de leur réalisation. Et alors naît naturellement cette question : M. Wilson a-t-il trouvé le meilleur moyen de ramener promptement la paix parmi les hommes ?

Lui-même ne doit plus se faire, aujourd'hui, de grandes illusions. S'il a cru apparaître au-dessus des combattants comme le grand pacificateur, comme l'ange sauveur, sa déception doit être assez grande.

Les pays de l'Entente se sont trouvés gênés — ne disons pas d'autre mot — devant un document qui recommençait une démarche tentée, quelques jours auparavant, par leurs ennemis. Et leur gêne s'augmentait encore du fait que, selon une très fâcheuse habitude des neutres, M. Wilson n'établissait aucune distinction entre la guerre des Alliés et celle des empires centraux, entre la défense et l'agression, entre la noble résistance à l'attaque et l'abominable ruée contre des désarmés. Les victimes, se hérissaient un peu contre un juge dont l'impartialité se refusait à faire aucune distinction entre eux et les bourreaux. Quoique d'ordre tout sentimental, cette dernière considération pèse d'un grand poids dans une circonstance où les forces morales jouent un rôle capital.

Les premiers sentiments en France ont donc été la retenue et la défiance — parce que l'on était un peu choqué et parce que l'on ne comprenait pas bien. La vive sympathie que nous avons pour les Etats-Unis, l'amitié que nous savons que les Etats-Unis professent pour nous, faisaient croire d'abord à quelque malentendu. On se réservait jusqu'à ce qu'il fût éclairci.

On observait, aussi, avec intérêt, l'accueil que feraient nos ennemis à l'invite américaine. On devait se faire une opinion d'après la leur. Mais nous n'avons jamais connu que l'opinion de la presse allemande et non celle du gouvernement allemand.

Or, il est incontestable que la presse allemande paraît désorientée et troublée. Elle n'aperçoit pas vers quel but tend la démarche du président Wilson, mais elle ne paraît pas y voir un appui aux prétentions allemandes. Pour résumer en quelques mots l'attitude des journaux d'outre-Rhin, on pourrait dire que toute la presse pangermaniste est violemment irritée contre la note américaine qu'elle croit peu favorable à la politique allemande et que la presse libérale lui est plus sympathique par le fait qu'elle y voit un acheminement sérieux vers la paix. Mais vers quelle paix ?...

En somme, à lire la presse, on constate que l'initiative du président Wilson a semé le désarroi en Allemagne — en Autriche aussi.

Les Empires centraux avaient proposé au monde de négocier la paix, sans dire sur quelles bases, ni à quelles conditions. Là-dessus arrive l'invitation de M. Wilson de dévoiler les buts de guerre. Cela n'irait-il pas contre les vues des Allemands, qui n'ont d'intérêt à leur proposition qu'à la condition qu'elle reste entourée de mystère ?

Mais la politique et la diplomatie des Allemands n'étant, toutes deux, que des abîmes d'hypocrisie et de fourberie, il n'y a pas lieu de s'attarder à leurs paroles et leurs attitudes, également trompeuses, quand on y croit et quand on s'en défie. Pour mieux leurrer et tromper, les Allemands seraient même capables, en certaine occasion, de dire la vérité. Il importe donc seulement de connaître l'opinion et l'attitude qu'ils observent en face de la suggestion américaine.

Or, le premier mouvement de surprise et de gêne passé, les Alliés se sont retrouvés ce qu'ils étaient avant la note américaine, ce qu'ils étaient avant les déclarations de M. de Bethmann-Hollweg : inébranlables dans la conscience de leur bon droit et dans la résolution de réduire leur odieux ennemi à l'impossibilité de renouveler ses agressions et ses crimes. Pas une note discordante et pas une défaillance. Le plus fort des ennemis et le plus puissant des Etats neutres ayant prononcé le mot : paix, le monde entier peut juger maintenant, à l'attitude des Alliés, que ce ne sont pas eux qui ont le besoin ou le désir d'une paix hâtive, qui laisserait le crime sans punition et le droit sans assise.

Telle a été d'ailleurs l'attitude des Alliés que M. Wilson a cru devoir préciser ses intentions. Devant la froideur et la dignité de leur tenue, le président des Etats-Unis a jugé nécessaire de les rassurer sur ses intentions. A son tour, il paraît gêné de la visible méfiance qu'on lui manifeste chez les Alliés et il a commencé par déclarer que sa note était prête à être envoyée bien avant que le chancelier allemand ait parlé de paix au Reichstag. Il a déclaré encore qu'il n'avait jamais été dans ses intentions d'assimiler les buts de guerre des deux groupes des belligérants ; que la note disait simplement que les belligérants parlaient tous des mêmes buts, ce qui a une tout autre signification. C'est une constatation et non une opinion.

Or, il est impossible de ne pas rapprocher ce commentaire que M. Wilson vient de donner de ses propres paroles d'un commentaire que leur avait donné, le premier jour, M. Lansing, le ministre des Affaires étrangères de la grande République. « Jamais, avait dit M. Lansing, les Etats-Unis ne se sont trouvés plus près de la guerre ». Cette déclaration avait provoqué partout la plus vive surprise ; elle avait intrigué par sa forme mystérieuse. Les explications récentes de M. Wilson rapprochées des anciennes de M. Lansing peuvent jeter une lumière nouvelle sur la signification de l'intervention américaine. Car avec qui les Etats-Unis pourraient-ils bien avoir la guerre ? Pas avec l'Angleterre ou la France, certainement.

Quand la note américaine est arrivée aux belligérants, ils préparaient en commun leur réponse aux propositions allemandes. On sait déjà que cette réponse, qui constituera un réquisitoire écrasant contre les empires centraux et établira de façon irréfutable leur terrible responsabilité de la guerre, leur opposera un refus net. Elle répondra en même temps à la suggestion américaine.

Au surplus, tous les Etats ennemis de l'Allemagne lui ont déjà répondu : la France par une déclaration de M. Briand ; l'Angleterre par le remarquable discours de M. Lloyd George et par le discours du Trône ; la Russie par les véhémentes apostrophes de son ministre des Affaires étrangères. Le monde entier connaît l'implacable décision des Alliés de ne déposer les armes qu'après la victoire qui assurera la paix du monde contre la brutalité et la fourberie germaniques.

A quoi serviraient de nouvelles paroles ?

Georges BOURGAREL.

On vient de connaître les réponses de l'Allemagne et de l'Autriche qui sont résolues à ne pas faire

connaître leurs buts de guerre. Conçues en termes presque identiques, ces réponses éludent et déclinent les propositions du président Wilson, et, nouveau bluff, ne parlent que d'une conférence éventuelle entre les belligérants et des intentions futures des Empires du Centre pour faire régner la paix par le monde.

Joffre, Maréchal de France

Le gouvernement de la République, voulant reconnaître les éminents services rendus à la patrie par le général Joffre, a décidé de l'élever à la dignité de maréchal de France, par un décret qui sera soumis dans le plus bref délai à la ratification des Chambres.

Les missions militaires étrangères restent attachées au commandant en chef des armées du Nord et du Nord-Est, qui demeurera en liaison avec les commandants en chefs des fronts alliés, dans les mêmes conditions que précédemment.

L'armée d'Orient dépend directement du ministre de la Guerre, et les services qui, jusqu'ici, en étaient chargés au grand quartier général, sont rattachés à l'état-major général de l'armée, au ministère de la Guerre.

Le décret de nomination, qui a paru au *Journal officiel* du 27 décembre 1916, était précédé du rapport ci-après, en date du 26 du même mois, du général Lyautey, ministre de la Guerre, au président de la République :

Monsieur le Président,

La dignité de maréchal de France prévue par la loi et qu'une longue période de paix a suspendue ne saurait mieux revivre qu'en faveur du général qui, par deux fois, sur la Marne et sur l'Yser, a victorieusement arrêté la marche foudroyante des armées ennemies au moment où elles croyaient atteindre leur but et nous réduire à subir leur volonté.

Le pays tout entier attend du gouvernement cet acte de reconnaissance et de justice.

Si vous partagez cette manière de voir, je vous demande de vouloir bien revêtir de votre signature le décret ci-joint.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'hommage de mon profond respect.

Le ministre de la Guerre :

LYAUTEY.

La France entière applaudira à l'initiative que vient de prendre le gouvernement à l'égard du vainqueur de la Marne. Le décret de nomination sera soumis à la ratification des Chambres. Le Parlement tiendra à honneur de s'associer à ce haut témoignage de gratitude nationale.

Le Blé du Manitoba

Depuis la campagne dernière, nos pouvoirs publics se sont préoccupés, pour remédier au déficit constaté dans nos ensemencements de blés d'hiver, d'intensifier autant que possible la culture du blé de printemps. Le choix de nos dirigeants s'est surtout porté sur le blé dit du *Manitoba*, dont une certaine quantité fut, dès les mois de février et mars 1916, mise par l'Intendance à la disposition des cultivateurs.

De nombreux essais furent faits dans plusieurs régions différentes, mais, bien qu'en temps de guerre nous devions utiliser toutes les ressources, accepter toutes les aides, M. Philippe de Vilmorin, à la séance du 13 décembre 1916, de l'Académie nationale d'Agriculture de France, s'est permis d'examiner si ce nouveau venu était digne d'acquiescer chez nous le droit de cité.

D'abord il a été établi que *Manitoba* désigne une marque de blé tout comme *Duluth*, *Danube*, *Odessa* ou *Australie*. Ces marques sont des mélanges, dosés, pour ainsi dire, afin d'arriver à la qualité moyenne cherchée, mais où, toujours, prédomine une variété, celle qui est le plus cultivée dans le pays d'origine. Le blé du *Manitoba* n'échappe pas à cette règle.

Il se présente généralement sous forme d'un blé à épi mince, effilé, très légèrement aristé, à balles pointues et teintées de rose, mais on a noté également des plantes à épi rouge, à épi barbu ou à épi velu.

Après de studieuses recherches, M. de Vilmorin a pu aisément assimiler le blé du *Manitoba* au blé *Red Fife*, variété extrêmement répandue dans le Nord des Etats-Unis et au Canada. Cette espèce de blé ne possède pas moins de dix-neuf synonymes, dont plusieurs rappellent son origine du centre de l'Europe, mais le moment semblerait mal choisi pour lui rendre un de ses noms primitifs de *Blé de Galicie* ou *Blé d'Ostrogothie*, et pourquoi ne pas lui conserver l'appellation sous laquelle il a fait la conquête de l'Amérique et l'appeler simplement *Red Fife* ou, comme disent les Canadiens français, *Fife rouge* ?

D'après l'auteur, le *Fife rouge* jouit d'une réputation incontestée et pour ainsi dire universelle, il est probablement, de tous les blés de printemps, celui qui occupe à la surface du globe la plus grande superficie, car il est cultivé non seulement dans le Manitoba, mais dans toutes les provinces occidentales du Canada, ainsi que dans toute la partie américaine de la Rivière Rouge, dans le Minnesota et peut-être dans d'autres Etats encore.

La grande extension qu'a pris sa culture vient de ce que son tempérament convient absolument à cette région de l'Amérique du Nord, très vaste comme nous l'avons vu, mais dont les conditions climatiques continentales sont assez homogènes et les terres également de composition sensiblement régulières.

Il se distingue de tous les autres blés et l'emporte par l'exceptionnelle qualité de son grain qui lui doit d'être spécialement recherché pour la meunerie.

Actuellement et au point de vue particulier qui intéresse l'Agriculture française pendant la guerre, ce blé possède un autre très grand avantage, c'est qu'il est possible de s'en procurer immédiatement de très grandes quantités de semences. Mais lorsque la guerre sera terminée, il est à prévoir que nous reviendrons à des conditions plus normales, que nous n'aurons plus l'occasion de faire des semis aussi tardifs, ni dans des terres aussi imparfaitement préparées, en d'autres termes que nous pourrions de nouveau tirer les avantages que nous sommes en droit d'attendre de notre climat tempéré et de nos méthodes intensives de culture.

C'est alors que des comparaisons rigoureuses pourront s'établir avec d'autres variétés de printemps. Sans prétendre que le *Fife rouge*, après nous avoir rendu des services dans un moment de crise, sera ignominieusement jeté au rebut, M. de Vilmorin estime que dans son état actuel, il ne trouvera dans nos cultures qu'une place restreinte.

Si la culture du *Fife rouge* ne donne pas d'excellents résultats, on peut cependant estimer que de meilleurs rendements pourraient être attendus de son mariage avec nos variétés de printemps. De plus on espère que croisé avec nos variétés d'automne à grands rendements on arrivera à en améliorer la qualité sans diminuer leur production.

Dans la même séance, M. Schribaux, qui a fait une enquête sur plus de 250 cultures de blé du *Manitoba*, effectuées dans les régions les plus diverses, a l'impression que les résultats obtenus sont à l'avantage de cette variété, dont le principal

mérite est de posséder une précocité supérieure à celle de nos blés indigènes. C'est précisément en raison de cette précocité, qu'il ne peut fournir une aussi forte récolte que lesdits blés indigènes semés en saison favorable.

En tous cas, il est bon de remarquer, ainsi que l'a fait M. Hitier, qu'il s'agit là d'un blé de fortune rendant de grands services dans le cas d'ensemencements très tardifs, mais qu'il ne faut pas négliger pour cela les autres semences à effectuer en temps normal.

R. MAGAUD.

Chantiers et Ateliers de Saint-Nazaire (Penhoët)

Dans son précédent rapport, la *Société des Chantiers et Ateliers de Saint-Nazaire* disait que tous ses efforts devaient avant tout porter sur l'achèvement du cuirassé *Lorraine* pour la marine militaire française.

Ce programme a été réalisé et les essais de cette grande unité ont eu lieu depuis la clôture de l'exercice 1915 dans les conditions les plus satisfaisantes.

En outre, et malgré la diminution croissante de la main-d'œuvre spéciale, nous constatons qu'elle a achevé un cargo de 12.200 tonnes et terminé, également pour la marine militaire française, la construction du pétrolier *Meuse*, qu'elle espère livrer dans le courant du présent exercice.

Elle poursuit en même temps ses efforts sur le paquebot *Paris*, de 36.650 tonnes de déplacement, pour la Compagnie Générale Transatlantique.

La reprise des constructions navales en France, qui a été l'objet d'une des préoccupations des pouvoirs publics depuis plusieurs mois, n'a pas encore pu devenir une réalité, par suite des difficultés d'approvisionnements de matières et la pénurie de certaines spécialités de main-d'œuvre.

Cependant, la Société a largement développé les installations d'outillage pour la fabrication du matériel de guerre, dont la production en obus de divers calibres et en douilles de 75 s'est accrue dans de très grandes proportions.

Avec le concours de la *Fonderie de Saint-Nazaire*, elle a pu aborder la fabrication des obus de 220 et de 320, et participer ainsi efficacement aux besoins de la Défense nationale.

Les résultats obtenus ont exigé de la part de tout le personnel une activité et un zèle d'autant plus grands et plus méritoires que les objets à fabriquer lui étaient moins familiers.

Comme amortissement à son compte de « premier établissement » avant inventaire, la Société, pour l'exercice de 1915, a affecté une somme de 2.200.000 francs, contre 1.300.000 francs en 1914 et 2.200.000 francs également en 1913. Ses bénéfices nets se sont élevés à 2.739.472 fr. 96, y compris le report précédent qui était de 221.967 fr. 60. En 1914, les bénéfices ne s'élevaient qu'à 1.210.900 fr. 81 et à 2.270.396 fr. 81 en 1913.

Cela indique que, malgré les événements actuels, cette entreprise s'est fortement ressaisie contre les difficultés de toute nature qu'avait apportées la mobilisation générale dans les rangs de son personnel, ingénieurs, contremaîtres et ouvriers.

Sa situation s'est sensiblement améliorée, sans cependant avoir pu encore atteindre sa marche normale. Les profits nets, ainsi qu'il ressort des chiffres inscrits plus haut, sont en augmentation, sur l'exercice précédent, de 1.528.572 fr. 28 et la dotation aux amortissements avant inventaire, en plus-value de 989.100 francs.

Aussi, le dividende a-t-il été porté à 55 francs par action, au lieu de 40 francs en 1914, 60 francs en 1913, 55 francs en 1912, 45 francs en 1911 et

40 francs en 1910, 1909, 1908 et 1907. La répartition du dernier exercice s'est ainsi effectuée :

Répartition	Exercices	
	1914	1915
	(En francs)	
Réserve légale.....	60.545 »	382.725 27
Dividende de 40 francs en 1914 et de 55 francs en 1915.....	960.000 »	1.320.000 »
Tantièmes.....	55.085 55	153.478 »
Réserve spéciale.....	»	600.000 »
Report à nouveau.....	221.967 60	283.269 69
	1.297.548 15	2.739.472 96

A noter que la réserve spéciale, qui n'avait rien reçu en 1914 alors qu'elle avait profité de 550.000 francs en 1913, a été dotée pour l'exercice 1915 de 600.000 francs.

Disons que c'est au cours de l'année 1900 que fut fondée la *Société des Chantiers et Ateliers de Saint-Nazaire*, pour reprendre les ateliers de construction navale dits « Chantiers de l'Atlantique » que la *Compagnie Générale Transatlantique* exploitait à Penhoët, près Saint-Nazaire. Peu après, elle ajoutait à ses ateliers ceux de Petit-Quevilly, près Rouen, qui appartenaient à la *Société des Forges et Chantiers de Normandie*, sise à Rouen, et, ainsi outillée, elle put prospérer rapidement, grâce, notamment, aux commandes de sa maison mère et à celles de l'administration de la marine française. C'est elle qui a lancé antérieurement les grands paquebots la « Lorraine », la « Savoie », la « France ».

En 1914, elle a été à même, en dépit des événements, de poursuivre les principales constructions suivantes : pour la *Compagnie Générale Transatlantique* trois paquebots : « Puerto-Rico », « Flandre » et « Paris ». Ce dernier, de 36.650 tonnes de déplacement, de 225 mètres de longueur et d'une vitesse de 20 1/2 nœuds, est encore inachevé ; un cargo, « Jacques Fraissinet », pour la Compagnie du même nom ; un cargo, « Motricine », pour la *Société Naphthes-Transports*, et deux autres cargos de 12.200 tonnes et de 135 mètres de long ; puis, pour l'administration de la marine française, la coque, les machines et les tourelles du cuirassé « Lorraine », les appareils moteurs et élévatoires du cuirassé « Flandre », le cargo pétrolier « Meuse », actuellement terminé, et un autre cuirassé du type « Lorraine » ; enfin deux cargos de 6.000 tonnes chacun.

En dehors de ces constructions, la Société s'est mise à la disposition du ministère de la Guerre pour la fabrication des projectiles d'artillerie. Elle organisa cette fabrication très compliquée dans un temps très court.

Tous comptes faits, les travaux effectués en 1914 et 1915 n'ont eu qu'une importance réduite si on les compare à ceux exécutés en 1913, et les résultats bénéficiaires de l'exercice sont revenus à un taux voisin de ceux de 1913, grâce à la fabrication du matériel de guerre pour la Défense nationale.

Le capital social avait été fixé, à l'origine, à 8 millions de francs ; il était représenté par 16.000 actions de 500 francs, sur lesquelles 14.000 avaient été remises à la Compagnie Générale Transatlantique en représentation de ses apports. Il fut, en 1908, porté à 12 millions de francs, au moyen de la création de 8.000 actions nouvelles de 500 francs qui furent émises à 800 francs. En dehors du capital-actions, il fut émis, en 1901, 6.000 obligations 5 % de 500 francs, représentant une valeur nominale de 3 millions de francs, et pendant le premier semestre de 1914, 14.800 autres obligations, également 5 % de 500 francs, soit un capital nominal de 7.400.000 francs. Ces diverses obligations ne représentaient plus, au bilan arrêté au 31 décembre

1914, que 7.628.687 fr. 04 et au 31 décembre 1915 que 6.775.010 francs.

En outre, le « Compte de premier établissement », comprenant les « Chantiers de Penhoët et de Normandie », représentant les immeubles, terrains, matériel et mobilier, s'élevait au 31 décembre 1914, déduction faite de 15.913.922 fr. 81 pour amortissement, à 8.873.800 fr. 98 ; il s'est élevé en 1915 à 9.017.738 fr. 14, en augmentation de 143.937 fr. 16. Ce compte est diminué, par contre, des amortissements effectués en fin d'exercice pour 2.200.000 francs, ce qui ramène le compte général de premier établissement, au 31 décembre 1915, à 6.817.738 fr. 14.

Il y a lieu de noter que le portefeuille s'élève à 4.193.578 fr. 20, contre 4.183.439 fr. 30 en 1914. Quant aux réserves, elles atteignent le montant de 5.418.169 fr. 88, contre 5.755.891 fr. 40 en 1914. La réserve statutaire figure au bilan pour 817.274 fr. 73 et s'élèvera à 1.200.000 francs après prélèvement sur les bénéfices de 1915 ; elle aura ainsi atteint les 10 % du capital fixé par les statuts ; la réserve pour assurance contre les accidents est fixée à 1.000.000 de francs ; enfin la réserve spéciale se chiffre par 3.600.895 fr. 15 et s'élèvera à 4.200.895 fr. 15, après prélèvement sur les bénéfices de 1915.

En résumé, la *Société des Chantiers et Ateliers de Saint-Nazaire* est dans une excellente situation ; elle est outillée pour la construction des petits et des plus grands bâtiments ; elle peut espérer recevoir, dès la fin des hostilités, de très importantes commandes. Par son activité toujours en éveil, elle peut augmenter considérablement l'essor des constructions navales, dont la France a tant besoin.

Ajoutons encore qu'elle s'est généreusement intéressée à plusieurs œuvres de solidarité mutuelles, touchant son personnel, en établissant un restaurant sous la forme coopérative, géré par les intéressés eux-mêmes, et qu'enfin, elle a commencé la construction d'un hôtel qui permettra à ses ouvriers d'occuper à très bon marché des logements gais, propres et confortables.

F. MODAU.

Le Commerce extérieur de la France

L'Imprimerie Nationale vient de mettre sous presse le volume des documents statistiques publiés par l'Administration des Douanes sur le commerce de la France pendant le mois de novembre 1916. Les renseignements suivants, que publiait le *Journal Officiel* du 27 décembre, sont extraits de ce volume :

Valeur des marchandises importées et exportées en novembre 1915 et 1916 (commerce spécial)

IMPORTATIONS	Novembre		Différences en 1916
	1915	1916	
	(Milliers de francs)		
Objets d'alimentation.	164.644	241.661	+ 77.017
Matières nécessaires à l'industrie.....	272.038	327.291	+ 55.253
Objets fabriqués.....	177.406	542.459	+ 365.053
Totaux.....	614.088	1.111.411	+ 497.323
EXPORTATIONS			
Objets d'alimentation.	46.475	36.242	- 10.233
Matières nécessaires à l'industrie.....	58.145	60.898	+ 2.753
Objets fabriqués.....	170.652	361.804	+ 191.152
Colis postaux.....	21.488	25.534	+ 4.046
Totaux.....	296.710	484.478	+ 187.768

Dans le chapitre « colis postaux » figurent 975.000 francs de colis postaux contenant des tissus de soie et de la bourre de soie, au lieu de 657.000 francs en novembre 1915.

Nos achats à l'étranger ont donc plus que jamais progressé le mois dernier : l'augmentation des importations sur celles du mois de novembre 1915 dépassant 497 millions, dont 365 millions pour les objets fabriqués ; d'une année à l'autre, les achats se sont accrues de 80 %. Il est vrai que nos ventes ont, elles aussi, augmenté de près de 188 millions au total, et de 191 millions pour les seuls objets fabriqués.

Toutefois, en novembre, l'excédent des importations sur les exportations a encore atteint 627 millions, d'après la statistique douanière. Encore faut-il remarquer que ce chiffre est établi sur le taux de 1914, et que, pour obtenir la valeur réelle des achats et ventes, en novembre dernier, il faut majorer, suivant l'avis officiel de l'Administration des Douanes, le tableau ci-dessus de 90 % pour les importations et de 50 % pour les exportations. On obtient alors : 2.111 millions de francs pour les importations et 727 millions de francs pour les exportations, soit un excédent d'importation de 1.384 millions.

Pour les onze premiers mois de 1916, les variations avec les onze mêmes mois de 1915 se présentent ainsi :

Valeur des marchandises importées et exportées du 1^{er} janvier à fin novembre 1915 et 1916 (Commerce spécial)

IMPORTATIONS	Onze premiers mois		Différences en 1916
	1915	1916	
	(Milliers de francs)		
Objets d'alimentation.	2.286.750	2.768.200	+ 481.450
Matières nécessaires à l'industrie.....	2.814.159	3.681.276	+ 867.117
Objets fabriqués.....	2.060.332	3.001.740	+ 941.408
Totaux.....	7.161.241	9.451.216	+ 2.289.975
EXPORTATIONS			
Objets d'alimentation.	492.142	377.088	- 115.054
Matières nécessaires à l'industrie.....	574.608	622.822	+ 48.214
Objets fabriqués.....	1.504.515	2.119.212	+ 614.697
Colis postaux.....	156.098	224.345	+ 68.247
Totaux.....	2.727.363	3.343.467	+ 616.104

Dans le chapitre « colis postaux » figurent 8.246.000 francs pour les colis postaux contenant des tissus de soie et de bourre de soie. Le chiffre correspondant de 1915 avait été de 6.860.000 francs.

Pendant les onze premiers mois de 1916, les échanges commerciaux de la France avec l'étranger ont donc augmenté de 2.906 millions sur la même période de l'année précédente, et ils se soldent par un déficit apparent de 6.108 millions, en attribuant toujours aux marchandises la valeur des taux résultant de 1914. Or si, conformément à la correction indiquée par l'Administration des Douanes, et pour obtenir la valeur réelle, on majore les importations de 90 % et les exportations de 50 %, on obtient, pour les onze premiers mois de 1916, aux importations, 17.957 millions de francs, et, aux exportations, 5.015 millions de francs, soit un excédent de 12.942 millions de francs des importations sur les exportations.

Pendant les onze premiers mois de l'année en cours, nous avons donc eu à régler à l'étranger plus de 12 milliards 942 millions de francs, et ceci sans compter les achats faits directement pour le compte de l'armée et dont le montant est certainement très élevé. Ne nous lassons donc pas de répéter qu'une pareille situation exige impérieusement des remèdes, et qu'il faut, à tout prix, intensifier notre production nationale, qui nous libérera le plus possible de l'étranger, favoriser, d'autre part, notre commerce d'exportation, et enfin, surtout, réduire nos dépenses extraordinaires au strict indispensable, tout ceci, bien entendu, sans gêner, en aucune façon, les besoins de la Défense nationale.

INFORMATIONS DIVERSES

FRANCE

Situation hebdomadaire de la BANQUE DE FRANCE

PARIS ET SUCCURSALES	21 déc. 1916	28 déc. 1916
ACTIF		
Encaisse de la Banque :		
Or.....	5 076 625.703	5 075 914.561
Argent.....	299.091.603	294.869.186
	5.375.717.306	5.370.783.747
Disponibilité à l'étranger.....	767.047.851	825.801.188
Effets échus hier à recevoir à ce jour	508.838	159.100
Portefeuille Paris { Effets Paris.....	251.069.224	257.818.849
{ Effets Etranger.....	5.563.094	6.071.897
Portefeuilles des succursales { Effets du Trésor	20.137	65.872
{ Succursales.....	337.549.083	355.568.381
Effets prorogés { Paris.....	606.272.728	604.713.753
{ Succursales.....	735.421.717	734.118.966
Avances sur lingots à Paris.....	12.874.000	12.874.000
Avances sur lingots dans les succurs.		
Avances sur titres à Paris.....	761.600.140	749.481.172
Avances sur titres dans les succurs.	557.318.365	555.398.170
Avances à l'Etat.....	200.000.000	200.000.000
Avances à l'Etat (Loi de 1914).....	7.300.000.000	7.400.000.000
Avances temporaires au Trésor public	39.700	39.700
Bons du Trésor français escomptés pour avances de l'Etat aux Gouvernements étrangers.....	1.730.000.000	1.800.000.000
Rentes de la Réserve.....	10.000.000	10.000.000
Rentes de la Réserve (ex-banques).....	2.980.750	2.980.750
Rentes disponibles.....	98.741.353	99.630.972
Rentes immobilisées.....	100.000.000	100.000.000
Hôtel et mobilier de la Banque.....	4.000.000	4.000.000
Immeubles des succursales.....	41.979.441	42.085.562
Depenses d'administration de la Banque et des succursales.....	29.654.880	2.894.011
Emploi de la réserve spéciale.....	7.301.620	8.407.137
Divers.....	530.445.699	491.417.528
Total.....	19.469.105.932	19.634.310.761

PASSIF		
Capital de la Banque.....	182.500.000	182.500.000
Bénéfices en additions au capital.....	8.450.697	8.450.697
Réserves { Loi du 17 mai 1834.....	10.000.000	10.000.000
{ Ex-banques département. mobilières } Loi du 9 juin 1857.....	2.980.750	2.980.750
Réserves { Ex-banques département. mobilières } Loi du 9 juin 1857.....	9.125.000	9.125.000
Réserves { Ex-banques département. mobilières } Loi du 9 juin 1857.....	4.000.000	4.000.000
Réserves { Ex-banques département. mobilières } Loi du 9 juin 1857.....	8.407.444	8.407.444
Billets au porteur en circulation.....	16.500.660.395	16.678.817.915
Arrerages de valeurs déposées.....	30.492.758	29.323.133
Billets à ordre et récépissés.....	4.561.365	4.668.390
Compte courant du Trésor.....	31.321.207	15.009.122
Comptes courants de Paris.....	1.378.014.878	1.449.251.899
Comptes courants dans les succursales	802.194.749	810.971.962
Dividendes à payer.....	3.338.898	25.147.408
Escompte et intérêts divers.....	66.987.753	2.244.264
Récompte du dernier semestre.....	11.963.093	18.376.039
Divers.....	414.106.941	375.036.685
Total.....	19.469.105.932	19.634.310.761

Comparaison avec les années précédentes

	2 janv. 1915	2 janv. 1914	30 juillet 1914	30 déc. 1915	28 déc. 1916
Circulation.....	5.933.4	6.034.6	6.685.2	13.309.8	16.678.8
Encaisse or.....	3.194.6	3.507.7	4.141.3	5.015.2	5.075.9
— argent.....	670.3	638.6	625.3	352.0	294.9
Portefeuille.....	2.139.3	1.976.3	2.444.2	2.263.5	1.958.4
Avances aux partic. à l'Etat.....	742.4	761.9	743.8	1.151.9	1.317.8
— à l'Etat.....	200.0	200.0	200.0	5.200.0	7.500.0
Compt. cour. Trésor.....	188.2	328.4	382.6	173.8	15.0
— partic.	572.2	712.6	947.6	2.113.8	2.260.1
Taux d'escompte.....	4 0/0	4 0/0	4 1/2 0/0	5 0/0	5 0/0

Le vote des douzièmes provisoires. — Le 22 décembre, la Chambre a terminé la discussion du projet de loi relatif aux trois premiers douzièmes provisoires de l'exercice 1917. A la presque unanimité, par 475 voix contre 3, l'ensemble du projet a été adopté.

De nouvelles taxes sur les théâtres et sur les cinémas ont été établies, ainsi que d'autres impôts : un droit de consommation de 30 francs par 100 kilos sur les cafés et chicorées ; 20 francs sur les cacao ; 26 francs sur les chocolats ; 104 francs sur le poivre ; 80 francs sur la vanille ; 40 francs sur le thé.

Votées ensuite : taxes sur les spécialités pharmaceutiques, augmentation du droit sur les sucres porté à 40 francs par 100 kilos, élévation du prix des tabacs, du prix des lettres, imprimés, paquets, cartes postales, cartes pneumatiques, télégrammes et téléphones. Notamment le timbre des lettres sera porté de 10 centimes à 15 centimes, les télégrammes seront passibles d'une surtaxe de 15 centimes par dix mots, de 25 centimes au-dessus de dix mots jusqu'à cinquante, etc. ; les cartes pneumatiques payeront 40 centimes au lieu de 30 centimes. L'abonnement du téléphone à Paris sera porté à 450 francs par an au lieu de 400 francs, etc.

Elle a voté une taxe sur les mobilisables non mobilisés, sur les eaux minérales. Elle a, sur la demande du ministre des Finances, ajourné une disposition, proposée par M. Ernest Lafont, tendant à interdire la mise en vente et la consommation de l'alcool. Elle a disjoint un amendement de M. Jobert tendant à ce que les mobilisés mis en sursis d'appel dans les usines touchent seulement la solde militaire de 25 centimes.

Réglementation de la consommation du gaz et de l'électricité. — Par une ordonnance en date du 19 décembre, le préfet de la Seine a décidé qu'à partir du 26 décembre, présent mois, et jusqu'à nouvel avis, la consommation du gaz d'éclairage et de l'électricité, exception faite des utilisations pour la force motrice, sera soumise, à Paris et dans toutes les communes du département de la Seine, aux dispositions ci-après :

Pour la période qui s'écoulera jusqu'au 15 avril 1917, la consommation autorisée sera calculée en prenant pour base la consommation du relevé de novembre 1913 ou celle du relevé de novembre 1915, si elle est plus favorable à l'abonné, et cette consommation autorisée sera réglementée de la manière suivante :

1° Pour les abonnés, dont la consommation journalière moyenne de base ci-dessus déterminée sera inférieure ou égale à un mètre cube pour le gaz et à trois hectowatts d'électricité, la consommation autorisée ne pourra en aucun cas dépasser un mètre cube ou trois hectowatts ;

2° Pour les abonnés dont la consommation journalière moyenne de base ci-dessus déterminée sera supérieure à un mètre cube de gaz ou trois hectowatts d'électricité, la consommation autorisée sera égale à celle indiquée dans un barème qui prévoit en moyenne une réduction des deux tiers sur le régime normal de l'hiver 1913-1914.

Les économies que les abonnés réaliseront, certains jours, sur la consommation autorisée, pourront se reporter sur les autres jours de la même période entre deux relevés consécutifs. Par contre, le report des économies d'une période sur l'autre ne sera pas admis.

Une tolérance de consommation supplémentaire maximum de 10 0/0 est accordée en excédent de la consommation autorisée.

Dans le cas où la tolérance de 10 0/0 serait dépassée, la fourniture du gaz ou de l'électricité serait supprimée pendant un nombre de jours pleins, allant de dix jours à quarante jours, suivant l'importance de la dérogation.

La Ville de Paris rembourse ou renouvelle, au gré des porteurs, ses Bons échus. — Depuis le 2 novembre dernier, la Ville de Paris procède au remboursement ou au renouvellement, au gré des porteurs, des Bons municipaux échus depuis cette date jusqu'au 30 avril prochain. Les Bons renouvelés profitent des mêmes avantages que les anciens, c'est-à-dire qu'ils portent, pour les Bons à six mois, un intérêt de 5,25 %, et, pour les Bons à un an, un intérêt de 5,50 %. Cet intérêt de 5,25 % ou de 5,50 % est servi net, sans aucune retenue pour impôts.

Jusqu'à ce jour, les remboursements se maintiennent dans un même moyenne approximative de 17 %. Les renouvellements se produisent donc dans la proportion de 83 %. La confiance de la clientèle de la Ville de Paris s'affirme, par conséquent, de plus en plus.

S'il était besoin d'arguments pour justifier cette si légitime confiance, il suffirait de parcourir le mémoire de M. le préfet de la Seine, sur le projet de budget de la Ville de Paris pour 1917.

On y lirait clairement la méthode qui préside à l'administration des finances municipales. On y constaterait, notamment, que la Ville, loin de laisser improductifs les fonds provenant de l'émission des Bons, les a employés de telle façon que, tout en ayant ses échéances à jour, elle a bénéficié d'intérêts fort importants qui diminuent d'autant les charges des emprunts et, par voie de conséquence, celles incombant aux contribuables.

A l'heure actuelle, les remboursements que provoque toujours la fin d'année permettent à la Ville de Paris de réemettre pour une vingtaine de millions de Bons en remplacement de ceux qu'elle vient de rembourser.

Le public peut donc se procurer présentement des titres de cette valeur de tout premier ordre qui étaient introuvables il y a quelques jours encore et qui ne tarderont pas à le redevenir. Il lui suffira de s'adresser soit à la caisse municipale, soit aux établissements de crédit, ou aux banques qui sont les correspondants financiers de la Ville.

Le jour de la cessation des hostilités, au moment où on additionnera les efforts faits par la Ville de Paris en faveur de la collectivité et qu'on mettra en face le montant de ses dépenses, on comprendra mieux à quel point le public avait raison en faisant crédit à l'administration municipale et en lui manifestant par des gestes renouvelés, et si probants, son inaltérable confiance.

GRANDE-BRETAGNE

La Dette anglaise. — La dette nationale anglaise qui, au début des hostilités, s'élevait à 17 milliards 690 millions de francs, est passée à 54 milliards 935 millions au 31 mars dernier, et l'on estime qu'au mois de mars 1917 elle atteindra environ 96 milliards 750 millions de francs.

Il faut noter cependant que l'on doit déduire de ce total les garanties fournies par les alliés de l'Angleterre, principalement sous forme de bons du Trésor, qui correspondent aux avances que leur a consenties le gouvernement anglais. A la fin du mois de mars prochain, ces avances attendront probablement le chiffre formidable de 22 milliards 750 millions de francs. En tenant compte de ce montant, la dette anglaise s'élèvera donc à cette date à un peu moins de 75 milliards de francs, ainsi qu'il ressort du tableau ci-dessous :

Dette anglaise

(En milliers de francs)

Dette nationale au 31 mars 1914.....	17.691.350
Total pour les deux années finissant le 31 mars 1916.....	37.244.625
Au 31 mars 1916.....	54.935.975
Total probable pour l'année finissant le 31 mars 1917.....	41.794.625
Au 31 mars 1917.....	96.730.600
A déduire les avances aux Alliés et Dominions.....	22.750.000
Dette nette totale évaluée au 31 mars 1917...	73.980.600

L'augmentation approximative de la Dette anglaise, pendant ces trois années, ressort donc à 56 milliards 280 millions 250.000 francs.

Bilan de la Banque d'Angleterre. — Le bilan de la Banque d'Angleterre, pour la semaine finissant le 20 décembre, s'établit comme suit :

	Liv. sterl.
Département d'émission	
Billets émis.....	71.303.000
Dette de l'Etat.....	11.015.100
Autres garanties.....	7.434.900
Or monnayé et en lingots.....	52.853.000
	71.303.000
Département de Banque	
Capital social.....	14.552.000
Dépôts publics (y compris les comptes du Trésor, des Caisses d'Épargne, des agents de la Dette nationale, etc.).....	53.581.000
Dépôts divers.....	109.007.000
Traites à sept jours et diverses.....	24.000
Solde en excédent.....	3.278.000
	180.442.000
Garanties en valeurs d'Etat.....	42.188.000
Autres garanties.....	104.681.000
Billets en réserve.....	32.079.000
Or et argent monnayé en réserve.....	1.494.000
	180.442.000

Statistique relative aux divers chapitres du bilan de la Banque d'Angleterre (Milliers de livres sterling)

Dates	Or monnayé et lingots	Circulation	Dépôts	Portefeuille avances et effets publics*	Réserve	Rapport de la réserve aux engagements*	Taux de l'escompte
6 août 1914	27.622	36.105	68.249	76.393	9.967	20.40	6 %
1 ^{er} nov. 1916	56.363	37.224	167.729	147.801	37.589	22.40	6
8 —	56.495	37.172	162.849	142.870	37.773	23.19	»
15 —	56.476	36.895	168.663	148.422	38.031	22.54	»
22 —	56.408	36.919	160.999	140.822	37.939	23.56	»
29 —	56.043	37.655	165.506	146.459	36.837	22.25	»
6 déc.....	55.943	37.858	167.663	148.938	36.535	21.78	»
13 —	55.106	37.958	164.038	146.248	35.498	21.64	»
20 —	54.347	39.224	162.588	146.869	33.573	20.64	»

La réglementation des chemins de fer. — Le secrétaire parlementaire du Board of Trade, M. George Roberts, a dit à la Chambre des Communes qu'il est absolument nécessaire de réduire le nombre des voyageurs afin de permettre aux réseaux de chemins de fer de faire face aux exigences des transports. En conséquence, on propose de restreindre le service des trains de voyageurs et de doubler le prix des billets à partir du 1^{er} janvier. L'intérêt national l'exige. Toutefois, les prix des billets d'ouvriers et les abonnements pour un parcours inférieur à 40 milles ne seront pas augmentés.

RUSSIE

Un manifeste du Tzar. — L'empereur Nicolas vient d'adresser à ses troupes de terre et de mer un beau manifeste, qui est une claire et nette réponse à la note allemande. Cet ordre du jour se termine en ces termes :

« Je ne doute pas que chacun des enfants de la sainte Russie, que chacun de tous ceux qui, les armes à la main, combattent parmi les vaillantes troupes, que chacun de ceux qui à l'arrière contribuent à accroître, par leurs travaux paisibles, la puissance militaire du pays, je ne doute pas que chacun de tous ceux-là ne soit intimement persuadé que nous ne pouvons accorder la paix à l'ennemi avant que, chassé de nos pays et définitivement écrasé, il ne nous donne, à nous et à nos fidèles alliés, des garanties solides contre le retour d'une agression perfide ; il faut que nous

soyons assurés qu'il ne pourra, après le traité de paix, mentir aux engagements qu'il aura pris.

« Nous resterons inébranlables dans notre confiance dans la victoire, et Dieu bénira nos armes ; il les couvrira à nouveau d'une gloire éternelle et nous donnera une paix digne de vos exploits glorieux, mes glorieuses troupes, une paix telle que les générations futures béniront votre sainte mémoire. »

Bilan de la Banque Impériale de Russie. — Le dernier bilan de la Banque Impériale de Russie, arrêté au 8/21 décembre 1916, se compare ainsi avec le précédent :

	1/14 déc. 1916	8/21 déc. 1916	Com- paraïson
(Millions de roubles)			
Actif :			
Or (lingots, monnaies et bons de l'administr. des Mines) ..	1.473	1.471	- 2
Or à l'étranger	2.150	2.150	»
Billon d'argent et de cuivre ..	111	113	+ 2
Effets escomptés	258	252	- 6
Bons du Trésor à court terme ..	6.185	6.568	+383
Prêts sur titres	529	538	+ 9
— sur marchandises	45	46	+ 1
— aux institutions de crédit populaire	46	44	- 2
— agricoles	18	18	»
— industriels	7	7	»
— aux Monts de Piété	13	13	»
Effets protestés	1	1	»
Titres appartenant à la Banque ..	150	148	- 2
Divers	160	146	- 14
Solde du compte des succurs. ..	307	334	+ 27
Total	11.453	11.849	+396
Passif :			
Billets de banque émis, sauf ceux en caisse de la Banque (1) ..	8.383	8.462	+ 79
Capital	55	55	»
Dépôts	17	22	+ 5
Comptes courants du Trésor ..	210	217	+ 7
— spéciaux et consignations	563	567	+ 4
— courants des particul. ..	1.572	1.572	»
Mandats non acquittés	29	35	+ 6
Intérêts sur les opérations de l'exercice	409	446	+ 37
Sommes transitoires et divers ..	215	473	+258
Total	11.453	11.849	+396

(1) Les billets en caisse s'élevaient, au 1/14 décembre, à 136.547.000 roubles et, au 8/21 décembre, à 117.743.000 roubles.

ITALIE

La situation financière et économique. — Le 14 décembre, à la Chambre italienne, M. Carcano, ministre des finances, a annoncé que pour l'exercice financier clos le 30 juin 1916, les dépenses effectives ont comporté 10,625 millions, dont 7,365 millions représentent les dépenses de guerre proprement dites. Les recettes effectives se sont élevées à 3,734 millions et les emprunts ont fourni 6,123 millions. L'exercice solde en déficit de 768 millions.

M. Carcano a remarqué que les conditions économiques sont relativement bonnes et que le renchérissement des vivres est en Italie moins élevé que dans d'autres pays belligérants et peut-être aussi que dans quelques pays neutres. Le total des dépenses dépasse de beaucoup huit milliards aujourd'hui.

La production agricole a été moins abondante dans quelques provinces que dans d'autres. Quant aux industries, si quelques-unes souffrent, d'autres sont dans une situation bonne ou excellente.

Le total des dépôts dans les caisses d'épargne a monté de 7,061 millions au 30 juin 1915, à 7,902

millions au 30 juin 1916. Il dépasse de beaucoup 8 milliards aujourd'hui. La situation des trois établissements d'émission est aussi favorable. La circulation des billets de banque depuis le 31 octobre 1915 a augmenté seulement de 119 millions, outre les billets émis pour le compte de l'Etat et affectés surtout aux achats de blés.

Les réserves métalliques s'élèvent à 1,702 millions. Quant à la finance de guerre, restant fidèle au programme consistant à demander au crédit les moyens nécessaires, en assurant au préalable moyennant une augmentation des impôts le paiement des intérêts, M. Carcano remarque que la couverture des dépenses à faire à l'intérieur ne présente pas de grandes difficultés, tandis que, pour les paiements à l'étranger et surtout en Amérique, il a confiance de pouvoir surmonter toutes les difficultés encore l'année prochaine, grâce au cordial appui de la Trésorerie britannique.

Ajoutons que les nouvelles mesures économiques suivantes entreront en vigueur en Italie à partir du 1^{er} janvier prochain :

Le pain ne pourra être mis en vente que le lendemain du jour de sa cuisson. La vente du pain et le service à domicile n'auront pas lieu plus tard qu'une heure après-midi les jours de semaine et que midi le dimanche. Le pétrissage commencera à midi et devra être terminé à 9 h. du soir.

Des mesures spéciales concernent les hôtels, pensions, restaurants, wagons-restaurants, cafés, laiteries, etc. Il est interdit de servir des repas à prix fixe de plus de deux plats à midi et de trois le soir, dont un seul plat de viande. L'entremets sucré ne sera admis que le jeudi et le vendredi. Pour les repas à la carte, il est interdit de servir au même consommateur plus de trois plats, dont un seul de viande. On entend par viande tous les produits comestibles frais ou en conserve, volaille, gibier, etc.

Le fromage, les légumes servis séparément sont considérés comme des demi-plats. Dans les établissements publics, les cartes de restauration ne peuvent comprendre que dix plats, dont quatre de viande au maximum. Une copie de la carte devra être soumise chaque jour aux autorités à 10 h. du matin.

Pour chaque tasse de café, lait ou boisson sucrée servie dans les établissements publics, la quantité maximum de sucre est fixée à 15 grammes.

ALLEMAGNE

La crise des chemins de fer. — La *Gazette de l'Allemagne du Nord* annonce que le gouvernement a décidé, en raison de la crise des transports, de créer une direction générale unique pour tous les chemins de fer allemands. On sait qu'avant la guerre, il existait dans les différents Etats fédérés des administrations de chemins de fer autonomes.

L'administration des chemins de fer de Saxe réclamait des ouvriers, en particulier pour assurer le service du chargement et du déchargement des wagons, et pour obtenir que le ravitaillement de la population en denrées alimentaires et en charbon ne fût pas interrompu par le manque de wagons.

Au sujet du manque de wagons, le *Vorwärts* publie un article d'un optimisme voulu. Il déclare que ce manque de wagons est un phénomène régulier, qui se reproduit à chaque automne.

« C'est, dit-il, une erreur regrettable, et qui provient du temps de paix. L'administration des chemins de fer allemands a calculé le nombre des wagons sur l'utilisation moyenne desdits wagons sans tenir compte de l'augmentation du trafic qui se produit en cette saison ».

Banque Impériale d'Allemagne. — Le bilan de la Banque Impériale d'Allemagne, au 15 décembre

1916, accuse, sur celui du 7 décembre, les variations suivantes :

	7 décembre	15 décembre	Comparaison
(En millions de marks)			
Encaisse or	2.519	2.535	+ 16
— argent	16	17	+ 1
Billets de l'Empire et bons des Caisses de prêts	264	228	- 36
Portefeuille d'es-compte	7.931	7.868	- 63
Avances	12	13	+ 1
Portefeuille titres	90	88	- 2
Circulation	7.402	7.472	+ 70
Dépôts	3.424	3.295	- 129

Statistique relative aux divers chapitres du bilan de la Banque Impériale d'Allemagne (Millions de marks).

Dates	Encaisse		Billets de l'Empire (1)	Circulation	Comptes courants et dépôts	Portefeuille	Avances	Taux de l'escompte.
	Or	Argent						
31 juil. 1914	1.253	275	33	2.909	1.258	2.081	202	5 %
7 août 1916	1.478	118	97	3.897	1.879	3.737	226	6 %
23 oct. ...	2.503	17	361	7.034	3.586	7.616	11	5
31 — ...	2.506	16	229	7.260	3.458	7.878	14	»
7 nov. ...	2.512	16	253	7.246	3.404	7.795	15	»
15 — ...	2.517	16	301	7.178	3.933	8.237	14	»
23 — ...	2.518	16	282	7.127	4.174	8.384	11	»
30 — ...	2.519	17	316	7.334	3.662	8.076	12	»
7 déc. ...	2.519	16	264	7.402	3.424	7.931	12	»
15 — ...	2.535	17	228	7.472	3.295	7.768	13	»

(1) Depuis le 7 août, les bons des Caisses de prêts (Darlehenskassenscheine) sont compris au bilan avec les billets de l'Empire (Reichskassenscheine).

Les conséquences économiques de la campagne roumaine. — Les Alliés viennent d'apprendre avec satisfaction qu'une commission militaire anglaise avait réussi à détruire toutes les installations pétrolières de Roumanie, et que la presque totalité des stocks de blé avait pu être transportée en Russie par la mer Noire, ou avait été brûlée et détruite à temps. Les imprécations allemandes à ces nouvelles ont montré à quel point ces approvisionnements leur étaient indispensables, et leurs cris de rage se donnent libre cours dans leur presse.

A noter l'article significatif de la *Frankfurter Zeitung*, qui après avoir envisagé tous les avantages de la défaite roumaine, écrit que « les choses toutefois, n'en sont pas à un tel point que chacun en Allemagne, puisse, dès après-demain, recevoir double ration. La récolte de cette année a été déjà largement entamée par les Roumains et par les Russes ; en outre, les plus grands entrepôts de céréales se trouvent sur le Danube intérieur où l'ennemi est encore maître. Mais, même si le butin dépassait notre espoir, les expériences de l'an dernier nous enseignent que nous pouvons compter sur une surabondance de vivres. On sait par les rapports lus à la réunion de la « Schiffsbau-technische Gesellschaft » à la fin novembre que de janvier à août 1916, la Société centrale d'achats a importé de Roumanie 2.332.000 tonnes de céréales et de fourrages. Sur cette quantité, 1.200.000 tonnes sont allées en Allemagne, le reste en Autriche et en Hongrie. Cela nous fut un grand secours. Une comparaison montre la signification de ces chiffres : en temps de paix, l'Allemagne a un excédent de 7.000.000 de tonnes, en chiffres ronds, pour les céréales et les fourrages. Ainsi, plus du sixième de la quantité de grains que l'Allemagne doit demander en temps de paix à l'étranger lui a été fourni par la Roumanie en 1916 dans la période la plus critique de notre situation économique.

« On voit par cet exemple quelles bonnes raisons, prouvées par des résultats pratiques, notre gouvernement avait de suivre en février 1916, en dépit d'une violente opposition, une politique qui ajournait les questions en suspens à une époque où notre situation générale serait mieux assurée ; et ceci n'est pas vrai seulement au point de vue économique, mais aussi au point de vue militaire, car on oublie trop volontiers combien pénible et lente a été la marche qui nous a amenés où nous sommes aujourd'hui.

« Le chiffre élevé de l'exportation roumaine en 1916 s'explique surtout par le fait que la récolte de deux années était alors entreposée dans ce pays. Les mêmes quantités ne sont pas disponibles chaque année. Quelques chiffres vont nous montrer ce qui est possible : En 1912, donc avant le bouleversement amené par les guerres balkaniques, la récolte roumaine en céréales atteignit en chiffres ronds 5,7 millions de tonnes dont 2,4 pour le blé et 2,6 pour le maïs. Le pourcentage des exportations a été toujours très variable.

« Depuis 1890, la moyenne a dépassé 50 %. En 1911, par exemple, 3.800.000 tonnes de céréales ont été exportées. Ce chiffre peut être facilement augmenté, car le Roumain est habitué à la sobriété : en 1907, la Roumanie n'a pas gardé plus de 9 % de sa récolte (1,16 % de sa récolte de blé) et seulement 7,5 % en 1894. Ce sont là des chiffres intéressants particulièrement instructifs pour l'administration militaire du pays occupé. La Roumanie peut nous devenir très utile et d'autant plus que nos ennemis prolongeront davantage la guerre. Faisons une comparaison : En 1912, la Roumanie nous a fourni 650.000 tonnes de céréales ; pendant l'été critique de 1916, 1.200.000 tonnes, soit près du double. L'année prochaine, la Roumanie peut, avec une récolte moyenne, nous livrer un million de tonnes. Si l'on s'en tient au territoire occupé actuellement, ce chiffre doit être naturellement diminué en proportion, mais, si nos conquêtes augmentent, aux céréales s'ajouteront encore les immenses champs pétroliers au sud de Sinaïa, combustible et huile de graissage. »

Les contrats d'affaires entre Allemands et alliés.

— Le Conseil fédéral allemand a rendu le 16 décembre une ordonnance autorisant le chancelier ou toute personne désignée par lui à annuler, en guise de représailles et à la demande de l'intéressé allemand, tout contrat conclu par un Allemand avec un ressortissant anglais, français ou italien. Peuvent être annulés les contrats d'achat (sauf ceux portant sur les opérations de Bourse à terme), les contrats d'entreprise, les contrats d'affrètement, sans distinction entre les contrats conclus avant et ceux conclus après la déclaration de guerre. Pour le moment il n'est pas question d'étendre cette mesure aux contrats de louage et de fermage portant sur les immeubles.

Une décision du chancelier pourra rendre cette ordonnance applicable aux ressortissants d'autres pays ennemis.

AUTRICHE-HONGRIE

Le remaniement ministériel. — On a appris, le 21 courant, qu'en raison des difficultés de la situation générale, le docteur von Spitzmüller, ancien ministre, auquel l'empereur Charles I^{er} avait proposé la succession de M. de Körber, a décliné définitivement cette charge après de nombreux pourparlers avec divers personnages politiques.

L'empereur a fait alors la même proposition au comte Clam Martinitz, un des membres de la noblesse historique de Bohême et ancien ministre du cabinet Körber. Celui-ci a commencé ses démarches.

M. von Spitzmüller aurait un portefeuille, celui de l'Agriculture, probablement, dans le futur cabinet.

La constitution du nouveau cabinet autrichien est considérée, dans les cercles politiques suisses, comme une revanche du parti Koerber. On estime généralement que dans la lutte engagée entre l'ancien président du Conseil autrichien et le comte Tisza, von Spitzmüller n'a été qu'un adversaire aux mains du premier hongrois.

S'il était resté à la direction des affaires intérieures de l'Autriche, il aurait été à Vienne « un simple délégué du cabinet de Budapest ».

On pense que le nouveau président du Conseil, Clam Martiniz, aura beaucoup de difficultés à suivre une voie moyenne entre les deux adversaires irréconciliables (comte Tisza et von Koerber) qui se disputent la faveur du nouvel empereur. Il a, en tout cas, annoncé qu'il est partisan d'un compromis entre l'Autriche et la Bohême et qu'il rêve de pouvoir ainsi apaiser le mécontentement des Tchèques et réaliser l'accord entre les partis en vue de la réouverture du Parlement.

Ce programme ne semble cependant pas devoir être approuvé par le nouveau monarque dont on connaît les sentiments de malveillance à l'égard de la Bohême.

Les réquisitions de vivres en Hongrie. — Un des premiers gestes du dictateur hongrois, le baron Kurthy, a été l'ordonnance de réquisition générale de tous les vivres du pays. Le résultat en fut bien faible. La population, de peur de se priver des aliments les plus nécessaires, a caché ses vivres. Le dictateur se résout alors à un expédient qu'un journal hongrois qualifie de procédé turc d'imposition. Sa deuxième ordonnance impose simplement à tel ou tel département la remise d'une certaine quantité de blé. La ville de Debreczin et le département de Hajdu ont reçu ainsi du dictateur l'ordonnance suivante :

« Le contingent de blé qui doit être remis aux autorités compétentes est fixé pour la ville de Debreczin à 200 wagons et pour le département de Hajdu à 300 wagons. Cette quantité ne comprend pas le blé déjà réquisitionné. La nouvelle réquisition doit être exécutée aussitôt, sans aucun retard ; elle doit être exécutée de maison en maison. Si la quantité qui doit être réquisitionnée fait défaut, les préfets sont tenus de diminuer les rations en général, ou seulement celles des enfants. La réquisition doit être terminée le 20 décembre. »

Cette ordonnance de réquisition, comme on le voit, n'est plus une réquisition, mais simplement une contribution imposée, contre laquelle il n'y a nul appel. Le dictateur ordonne la remise d'une certaine quantité de blé coûte que coûte. Il ne se soucie pas si la remise de cette quantité entraînera même une réduction des rations de pain pour les enfants. Pour assurer la réalisation prompte des quantités imposées, le dictateur met à la disposition des autorités respectives la force armée. On peut donc s'imaginer quelles horribles vexations sont en perspective à la population et surtout à la population non magyare.

SUISSE

La Suisse appuie la note américaine. — Le 22 décembre 1916, le Conseil fédéral a adressé aux gouvernements des Etats belligérants la note suivante :

« Le président des Etats-Unis d'Amérique vient d'adresser aux gouvernements de l'Entente et aux puissances centrales une note en faveur de la paix. Il a bien voulu la communiquer au Conseil fédéral suisse, qui, inspiré du désir ardent de voir bientôt cesser les hostilités, s'était mis en rapport avec lui, il y a déjà cinq semaines.

« Dans cette note, le président Wilson rappelle combien il est désirable de conclure des accords internationaux en vue d'éviter d'une façon durable et sûre des catastrophes comme celle dont les

peuples ont à souffrir aujourd'hui. Avant tout, il insiste sur la nécessité de mettre fin à la guerre actuelle. Il ne formule pas lui-même des propositions de paix ; il ne propose pas non plus sa médiation ; il se borne à pressentir les belligérants pour savoir si l'humanité peut espérer aujourd'hui se rapprocher d'une paix bienfaisante.

« La généreuse initiative personnelle du président Wilson ne manquera pas d'éveiller en Suisse un écho profond. Fidèle au devoir que lui impose l'observation la plus stricte de la neutralité, liée en même temps d'amitié avec les deux groupes de puissances actuellement en guerre, isolée au centre de l'épouvantable mêlée des peuples, gravement menacée et atteinte dans ses intérêts moraux et matériels, la Suisse aspire à la paix.

« La Suisse est prête à aider de toutes ses faibles forces à mettre un terme aux souffrances de la guerre qu'elle voit passer tous les jours avec les internés, les grands blessés et les évacués. Elle est disposée elle aussi à jeter les fondements d'une collaboration féconde entre les peuples. C'est pourquoi le Conseil fédéral suisse saisit avec joie l'occasion d'appuyer les efforts des Etats-Unis d'Amérique. Elle s'estimerait heureuse de pouvoir, même dans la plus modeste mesure, travailler au rapprochement des nations en guerre et à l'établissement d'une paix durable ».

A propos de la démarche que vient de faire le gouvernement suisse, on rappelle que, lors de la session de septembre dernier, les Chambres fédérales se sont trouvées en présence de plusieurs vœux sollicitant une action pacifique. Le chef du département des affaires étrangères, le conseiller fédéral Hoffmann, soumit un rapport concluant au rejet de ces motions. Le rapport déclarait nettement que les circonstances étaient absolument défavorables à une intervention en faveur de la paix.

ETATS-UNIS

La note du président Wilson aux Etats belligérants. — L'ambassadeur des Etats-Unis a remis le 21 décembre, au ministère des Affaires étrangères, la note dont nous parlons dans nos « Questions du jour » et dont voici le texte :

Le président des Etats-Unis m'a chargé de suggérer au gouvernement français un plan d'action touchant la présente guerre. Il espère que le gouvernement français prendra en considération, comme suggéré dans l'esprit le plus amical, et comme venant non seulement d'un ami, mais aussi d'un représentant d'une nation neutre dont les intérêts ont été sérieusement affectés par la guerre, et dont le souci pour sa terminaison rapide résulte d'une nécessité manifeste de déterminer les moyens de sauvegarder pour le mieux lesdits intérêts si la guerre doit continuer.

Voici longtemps que le président a pensé à faire la suggestion que je suis chargé de présenter. M. Wilson est quelque peu embarrassé pour l'offrir dans le moment présent, parce qu'elle peut sembler aujourd'hui avoir été hâtée par les récentes ouvertures des puissances centrales. En fait, elle n'est associée d'aucune manière avec elles dans son origine, et le président en aurait retardé l'offre jusqu'à ce que les ouvertures des puissances centrales aient reçu une réponse, si ce n'était le fait que sa suggestion touche aussi à la question de la paix et peut être mieux examinée en relation avec d'autres propositions qui ont le même objet. Le président ne peut que demander que sa suggestion soit jugée sur ses propres mérites, et comme si elle avait été faite en d'autres circonstances.

Le président suggère qu'une occasion rapprochée soit recherchée pour demander à toutes les nations actuellement en guerre une déclaration publique de leurs vues respectives, quant aux conditions auxquelles la guerre pourrait être terminée

et aux arrangements qui seraient considérés comme satisfaisants en tant que constituant des garanties contre le retour ou le déchaînement d'un conflit similaire dans l'avenir, de façon à pouvoir comparer ensemble en toute franchise leurs déclarations.

M. Wilson est indifférent quant aux moyens de réaliser ce qui précède. Il serait heureux lui-même d'aider à son accomplissement ou même de prendre l'initiative à cet égard de quelque façon qui puisse paraître acceptable ; mais il n'a pas le désir de fixer la méthode ni les moyens. Toute manière de procéder lui paraîtra acceptable, pourvu que le grand but qu'il poursuit soit atteint.

Il prend la liberté d'appeler l'attention sur le fait que les objets que les hommes d'Etat des belligérants des deux côtés ont en vue dans cette guerre sont virtuellement les mêmes, conformément aux déclarations qu'ils ont faites en termes généraux à leurs propres peuples et au monde. De chaque côté, on a désiré rendre les droits et privilèges des peuples faibles aussi assurés contre les agressions ou dénis de justice dans l'avenir que les droits et privilèges des Etats grands et puissants, actuellement en guerre. Tous désirent être garantis dans l'avenir, ainsi que tous les autres peuples et nations, contre le retour de guerres semblables à celle-ci et contre l'oppression ou les interventions égoïstes de toutes sortes. Chacun se défierait de la formation de toute espèce de ligue navale nouvelle pour maintenir une balance incertaine de pouvoir au milieu de suspicions multipliées ; mais chacun est prêt à considérer la formation d'une ligue des nations pour assurer la paix et la justice à travers le monde entier. Avant que le but final puisse cependant être rempli, chacun considère d'abord comme nécessaire de régler les fins de la présente guerre dans des termes qui sauvegarderont d'une manière certaine l'indépendance, l'intégrité territoriale et la liberté politique et économique des nations impliquées.

Dans les mesures à prendre pour assurer la paix future du monde, le peuple et le gouvernement des Etats-Unis sont intéressés d'une manière aussi vitale et aussi directe que les gouvernements actuellement en guerre. En outre, leur intérêt dans les moyens à adopter pour libérer dans le monde les peuples plus petits et plus faibles du péril de l'injustice et de la violence est aussi fort que celui de tout autre peuple ou gouvernement. Ils sont prêts et même impatients de coopérer à l'accomplissement de ces fins, lorsque la guerre sera finie, et cela avec toute l'influence et les ressources dont ils disposent. Mais il faut d'abord que la guerre prenne fin. Quant aux conditions auxquelles cela est possible, les Etats-Unis n'ont pas la liberté de les suggérer ; mais le président Wilson a le sentiment que c'est son droit et son devoir de faire ressortir l'intérêt profond de l'Union à sa terminaison, de peur qu'il ne soit alors trop tard pour accomplir les choses plus grandes qui dépendent de cette terminaison, de peur que la situation des nations neutres, aujourd'hui extrêmement dure à supporter, ne soit rendue totalement intolérable, et surtout de peur qu'il ne soit fait à la civilisation elle-même un tort qui ne puisse jamais être racheté ou réparé.

Le président se sent par suite autorisé à suggérer une occasion immédiate pour faire la comparaison des vues concernant les conditions qui doivent précéder ces arrangements ultimes pour la paix du monde, que tous désirent, et dans lesquelles les nations neutres aussi bien que les belligérants jouent le rôle pleinement responsable. Si la lutte doit continuer vers des fins indéfinies par une lente agonie jusqu'à ce que l'un ou l'autre des groupes belligérants soit épuisé, si des millions et des millions de vies humaines doivent continuer à être offertes en holocauste jusqu'à ce que l'un des

deux groupes n'en ait plus à offrir, si des ressentiments doivent être suscités qui ne puissent jamais être apaisés, et si des désespoirs doivent être engendrés dont on ne puisse se remettre, les espoirs de paix et d'un concert de bonnes volontés des peuples libres seront vains et irréalisables.

La vie du monde entier a été profondément affectée.

Chaque partie de la grande famille humaine a senti le poids et la terreur de ce conflit armé sans précédent. Aucune nation du monde civilisé ne peut se dire véritablement à l'abri de son influence ou en sécurité contre les troubles qui en sont les conséquences. Et cependant l'objet concret pour lequel il a été engagé n'a jamais été clairement énoncé.

Les dirigeants des différents belligérants ont, comme il a été dit, énoncé ces buts en termes généraux. Mais, formulés en termes généraux, ces objets paraissent les mêmes des deux côtés. Jusqu'à présent, les porte-parole autorisés de chaque côté n'ont jamais confessé les buts précis qui, s'ils étaient réalisés, les convaintraient, ainsi que leurs peuples, que la guerre a atteint sa fin. Le monde en a été réduit à des conjectures quant au résultat définitif, aux échanges actuels de garanties, aux modifications et réajustements territoriaux, au degré même des succès militaires qui amèneraient la guerre à prendre fin.

Il peut se faire que la paix soit plus proche que nous ne croyons, que les conditions sur lesquelles les belligérants, d'un côté ou de l'autre, se croient obligés d'insister ne soient pas aussi inconciliables qu'on a pu le craindre, qu'un échange de vues puisse au moins préparer les voies à une conférence et faire de la concorde permanente des nations un espoir de l'avenir immédiat et rendre immédiatement praticable une entente des nations.

Le président Wilson ne propose pas la paix, il n'offre même pas une médiation. Il propose seulement que des sondages soient effectués afin que nous puissions apprendre, les neutres comme les belligérants, à quelle distance peut se trouver encore le havre de la paix vers lequel toute l'humanité tend dans une aspiration intense et croissante. Il croit que l'esprit dans lequel il parle et le but qu'il poursuit seront entendus par tous les intéressés et il exprime en toute confiance son espoir d'une réponse qui apportera une nouvelle clarté dans les affaires du monde.

D'autre part, voici la version rectifiée, transmise par une dépêche de Washington à l'agence Havas, de la déclaration faite par M. Lansing, secrétaire d'Etat des Etats-Unis, dans laquelle il a précisé le caractère de l'envoi de la note de M. Wilson :

En envoyant notre note nous n'avons pas songé à nos intérêts matériels, mais nos droits étaient de plus en plus mis en jeu du fait des deux groupes de belligérants, en sorte que la situation devenait pour nous de plus en plus critique, autrement dit que nous nous trouvons de plus en plus près de la guerre. Nous avons donc le droit de savoir exactement le but que chaque belligérant cherche à atteindre, afin que nous puissions régler notre conduite future. Nous n'avons sondé aucune nation ; nous n'avons pris en considération ni les ouvertures de l'Allemagne, ni le discours de M. Lloyd George, lorsque nous avons rédigé la note. Les ouvertures allemandes n'ont fait que retarder notre note de quelques jours. La difficulté pour le président Wilson était que cette note ne pût être interprétée comme un mouvement en faveur de la paix et une aide aux ouvertures de l'Allemagne. M. Wilson dément formellement dans la note qu'il en soit ainsi.

Revue Commerciale

Vins. — La production des vins en France et en Algérie pendant l'année 1916 ainsi que l'état des stocks se répartissent ainsi pour les dix gros départements producteurs comparativement aux résultats de l'année précédente :

Production du Vin en 1916, comparativement à 1915
(Millions d'hectolitres)

Départements producteurs	1915		1916		Différences en 1916	
	Stocks antérieurs	Production	Stocks antérieurs	Production	Stocks antérieurs	Production
Hérault.....	876	5.176	61	9.080	- 815	+ 3.904
Aude.....	935	2.590	39	4.865	- 896	+ 2.275
Gironde.....	1.926	1.134	541	2.969	-1.385	+ 1.835
Gard.....	321	655	16	1.672	- 305	+ 1.017
Pyr.-Orient..	157	1.135	10	3.332	- 147	+ 2.197
Char.-Infér..	205	435	26	825	- 179	+ 390
Var.....	143	101	14	807	- 129	+ 706
Indre-et-Loire	183	228	29	557	- 154	+ 329
Loir-et-Cher..	112	489	19	552	- 93	+ 63
B.-du-Rhône..	240	133	14	445	- 226	+ 312
Aut. départ..	1.874	6.025	541	8.353	-1.333	+ 2.328
France.....	6.972	18.101	1.310	33.457	-5.662	+15.356
Alger.....	231	3.056	39	4.522	- 192	+ 1.466
Constantine..	45	401	5	751	- 40	+ 350
Oran.....	51	1.682	7	3.507	- 44	+ 1.825
Algérie.....	327	5.139	51	8.780	- 276	+ 3.641
Totalgénéral.	7.299	23.240	1.361	42.237	-5.938	+18.997

L'augmentation de notre production pour 1916 est donc de 15.356.000 hectolitres et celle de l'Algérie de 3.641.000 hectolitres, soit une augmentation totale de 18.997.000 hectolitres, mais, par contre, les stocks de la France ont sensiblement diminué, 5.662.000 hectolitres de moins qu'en 1915; ceux de l'Algérie sont également en moins-value de 276.000 hectolitres.

Alcools. — Par décret est prohibée l'importation en France et en Algérie, sous un régime douanier quelconque, des alcools (eaux-de-vie et alcools autres) et des liqueurs d'origine ou de provenance étrangère.

La prohibition ne s'applique pas :

1° Aux alcools autres importés pour le compte de l'Etat ;

2° Aux chargements que l'on justifiera, dans la forme réglementaire, avoir été expédiés directement pour la France ou l'Algérie, à une date antérieure à la publication du présent décret ;

3° Aux alcools, eaux-de-vie et liqueurs déclarés pour l'entrepôt à la même date ;

4° Aux alcools autres importés : a) par des fabricants de vins de liqueur, de vinaigres, de produits chimiques ou pharmaceutiques, de vernis ou de parfumerie, ou par leurs syndicats ; b) pour d'autres emplois, en vue de la réexportation, lesquels demeurent admissibles à l'importation, aux droits et conditions fixés par le décret du 11 juillet 1916 ;

5° Aux alcools qui ont été reconnus admissibles au bénéfice de l'article 2 du décret susvisé du 11 juillet 1916.

La prohibition sera levée par décret rendu dans la même forme que le présent acte.

Les transactions sur notre place sont toujours nulles par suite du manque de marchandises. Les alcools étrangers sont toujours fermes. A Bordeaux, on cote de 450 fr. à 455 fr. l'hectolitre à 90 degrés, droits de douane acquittés. A Marseille, on a traité de 440 fr. à 450 fr. l'hectolitre, pour tous emplois. Nos marchés du Midi sont également bien tenus avec 390 fr. pour le 3/6 de vins 86 degrés et 325 fr. l'hectolitre de 3/6 de marc à Béziers.

PETITES NOUVELLES

◆ Le Conseil général de la Banque de France a fixé à 120 francs net, impôt de 4 % déduit, le dividende du second semestre de 1916, ce qui représente une répartition de 21.900.000 francs et fait ressortir à 4,70 % environ le taux de capitalisation de l'action à son cours actuel.

Pour l'année entière, les sommes versées à l'Etat, sous forme d'impôts généraux et de redevances, dépassent 39 millions, dont près de 23 millions au titre de la redevance instituée par la loi du 17 décembre 1897, ce qui porte à plus de 183 millions le total des sommes versées par la Banque au Trésor et affectées au Crédit Agricole en y comprenant l'avance spéciale de 40 millions prévue par la même loi.

Le dividende du deuxième semestre sera payé à bureau ouvert, à dater du 30 décembre, sur l'embarquement de MM. les actionnaires ou de leurs fondés de pouvoir et sur la présentation des certificats.

◆ L'action du Crédit Foncier est restée à 700, cours qui comprend un coupon d'acompte de 12 fr. 50 à l'échéance du 1^{er} janvier.

Le marché des Obligations foncières et communales fait toujours preuve de la même fermeté. Le 5 janvier aura lieu le tirage des foncières 1879, 1885, 1909 et 1915 (3 1/2). Ce tirage comportera 270 lots dont 4 de 100.000 et 1 de 50.000 francs pour un total de 845 000 francs.

◆ Le Federal Reserve Board, qui exerce une surveillance sur les douze banques fédérales des Etats-Unis, aurait autorisé la Banque Fédérale de New-York à se faire représenter à Londres par la Banque d'Angleterre. Cette décision donne lieu à de nombreux commentaires, car elle serait l'indice d'un changement profond dans les méthodes financières américaines.

A New-York, on considère que l'autorisation sera prochainement étendue à d'autres banques fédérales. De ce fait, les règlements de fournitures faites aux Alliés seraient facilités, puisqu'ils pourraient s'effectuer sans déplacement d'or.

Les informations de Washington laissent entendre que des accords similaires seraient susceptibles d'intervenir avec la Banque de France.

Marché Financier

Paris, le 28 décembre 1916.

Ecourtée par les fêtes de la Noël et précédant celles du Jour de l'An, la semaine sous revue s'est montrée assez réservée, néanmoins avec d'excellentes dispositions d'ensemble, et n'a pas, ou que très peu, subi l'influence des notes sur les buts de guerre. Nos rentes se sont montrées très fermes.

Parmi les derniers cours cotés, nous relevons :

Au Parquet. — Au comptant : 3 % perpétuel, 60,55 ; 3 1/2 % amortissable, 90 ; 5 % libéré, 88,25 ; 5 % non libéré, 88,90 ; Crédit Foncier, 700 ; Crédit Lyonnais, 1.176 ; Actions Est, 734 ; Paris-Lyon, 1.000 ; Midi, 899 ; Nord, 1.265 ; Orléans, 1.130 ; Suez, 4.481 ; Boleo, 990 ; Pennaroya, 2.300 ; Extérieure, 102,15 ; Russe 1909, 75,90 ; Rio Tinto unités, 1.759 ; Montbard-Aulnoye, 411 ; Tréfileries du Havre, 336 ; Etablissements Bergougnan, 1.280.

Marché en Banque. — Au comptant : Malacca ordinaire, 118 ; Financière des Caoutchoucs, 131 ; Modderfontein B, 199,50 ; Rand Mines, 102 ; Goldfields, 42 ; Maltzoff, 460 ; Toulou, 1.358 ; Bakou, 1.690 ; Cape Copper, 120 ; Mount Elliott, 141 ; De Beers ordinaire, 350.

L'Administrateur-Gérant : GEORGES BOURGAREL.

Paris.— Imprimerie de la Presse, 16, rue du Croissant. — Simart, imp.